



La Croix-Rouge de Belgique
Rapport annuel 2014



2014 : UNE ANNÉE D'EXCEPTION

2014 a été une année marquante pour la Croix-Rouge. Nous avons fêté nos 150 ans. 150 ans aux côtés des citoyens belges. 150 ans à aider tout le monde. Au fil de ce siècle et demi d'activités humanitaires, nous avons consolidé notre expertise et adapté à de multiples reprises nos actions pour toujours mieux répondre aux besoins de la population. Par notre persévérance et notre énergie, nous avons acquis la confiance de tout un pays.

C'est vers la Croix-Rouge que se tournent les personnes qui ont des difficultés financières ou qui sont isolées. C'est la Croix-Rouge que les citoyens contactent parce qu'ils souhaitent se former ou parce qu'ils ont besoin d'un transport en ambulance ou d'une paire de béquilles. C'est encore sur nous que les pouvoirs publics s'appuient pour gérer les dispositifs de secours en cas de catastrophe ou pour accueillir les personnes sur leur chemin migratoire. Une personne à la recherche d'un proche peut également nous faire confiance pour le retrouver. C'est sur nous que les hôpitaux comptent pour obtenir des produits sanguins en suffisance pour transfuser les patients. Et si les personnes ne viennent pas vers la Croix-Rouge, c'est la Croix-Rouge qui va vers elles pour les aider.

Mais au final, n'est-ce pas les hommes et les femmes qui répondent à toutes ces attentes qui sont exceptionnels ? 12.000 salariés et bénévoles font la Croix-Rouge au quotidien. Imaginez toute l'énergie dégagée par 12.000 personnes, autant de paires de bras, autant de sourires. Imaginez aussi le nombre d'actions qu'ils peuvent mettre en place chaque jour. Imaginez leur capacité à faire bouger les choses...

Au-delà de cet engagement humanitaire, la Croix-Rouge peut compter sur la générosité du public et des bailleurs de fonds, l'appui des pouvoirs publics et des médias, la confiance des entreprises, le geste désintéressé des donateurs de sang.

Merci à toutes et à tous, vous nous aidez à écrire les chapitres d'une grande histoire humanitaire. Arrêtons-nous sur l'année 2014.

Bonne lecture !



Danièle Sondag-Thull
Administrateur général

Danièle Sondag

LA CROIX-ROUGE DE BELGIQUE C'EST...

DANS LE MONDE



LA CROIX-ROUGE
EST PRÉSENTE DANS
96% DES PAYS DANS
LE MONDE

17 000 000
BÉNÉVOLES
DANS LE MONDE

= POPULATION
DES PAYS-BAS



EN BELGIQUE



150 ANS
D'EXISTENCE
EN BELGIQUE



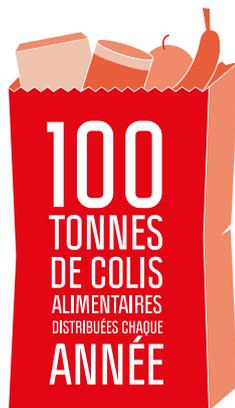
LUTTER CONTRE

LA PAUVRETÉ



25 850

REPAS DISTRIBUÉS
EN 2014



100
TONNES
DE COLIS
ALIMENTAIRES
DISTRIBUÉS CHAQUE
ANNÉE

25 ÉPICERIES
SOCIALES



SOULAGER LES SOUFFRANCES

10 336
MOMENTS
PARTAGÉS

CHEZ DES PERSONNES
ISOLÉES EN 2014



173
PERSONNES DISPARUES
RETROUVÉES
PAR LA CROIX-ROUGE EN 2014



66 000

ENFANTS ET FEMMES
GUÉRIS DE LA MALNUTRITION
AU BURKINA FASO ET AU MALI



4 ALLERS-RETOURS MAISON-PRISON
PAR JOUR
POUR ACCOMPAGNER DES ENFANTS
EN VISITE À LEUR PARENT DÉTENU

SECOURIR LA POPULATION

81 916 1 KM
PARCOURS LORS DE TRANSPORTS
URGENTS ET NON URGENTS
EN 2014

UN TRANSPORT
NON URGENT
TOUTES LES

19
MINUTES

UN TRANSPORT
URGENT
TOUTES LES

16
MINUTES

4 DISPOSITIFS DE SECOURS
ORGANISÉS CHAQUE JOUR

ORGANISER DES

FORMATIONS



1275

PROFESSIONNELS
ONT ÉTÉ FORMÉS
AU DROIT INTERNATIONAL
HUMANITAIRE EN 2014

32 000

PERSONNES FORMÉES
AUX PREMIERS SECOURS

PAR AN



UNE HISTOIRE DE SOLIDARITÉ, DEPUIS 1859



La Croix-Rouge, c'est avant tout un grand mouvement de solidarité lancé par Henry Dunant en 1859. Sur le chemin du retour d'un voyage d'affaires en Italie, il découvre l'horreur en traversant le champ de bataille de Solferino où s'affrontaient des troupes françaises et autrichiennes :

40.000 blessés et morts sont laissés à l'abandon sur le théâtre des opérations. Révolté par ce spectacle, il décide d'interrompre son voyage pour organiser le secours des blessés, sans faire de distinction entre la nationalité des

combattants. 4 ans plus tard, Henry Dunant fonda le Comité international de la Croix-Rouge dont la Croix-Rouge de Belgique fut une des premières représentantes. Rejointe par 188 autres pays au fil du temps, la Croix-Rouge est aujourd'hui la plus grande organisation humanitaire du monde avec ses 17.000.000 de bénévoles, qui œuvrent chaque jour à accomplir une mission commune : soulager la souffrance des hommes.

Retrouvez plus d'infos sur la Croix-Rouge et ses activités sur : www.croix-rouge.be

C'EST AUSSI...

UNE LOCATION DE
MATÉRIEL
PARAMÉDICAL
TOUTES LES
20 MINUTES



20 731

JEUNES ONT PARTICIPÉ
À UNE ACTIVITÉ CROIX-ROUGE EN 2014

70 000 L
DE SANG
PRÉLEVÉS
PAR AN

SOMMAIRE

Edito	3
La Croix-Rouge de Belgique, c'est...	4
Sommaire	6
Faits marquants	7
150 ans à aider tout le monde	10
<hr/>	
Santé	12
Urgence : secours	14
Assurer les besoins en sang du pays	16
Transporter tous les patients	18
Protéger la vie et la santé	20
Soigner les blessures invisibles des victimes	22
Former à sauver des vies	24
Rendre l'autonomie aux personnes privées de leur mobilité	26
<hr/>	
Solidarité nationale	28
Urgence : sociale	30
Rompre la solitude et l'isolement des aînés	32
Agir contre la pauvreté et la précarité	34
<hr/>	
Jeunesse	36
Maintenir le lien avec des parents détenus	38
Préparer les jeunes à devenir des citoyens responsables, actifs, critiques et solidaires	40
Accueillir les mineurs étrangers non accompagnés	43
Développer la citoyenneté mondiale chez les jeunes	44
<hr/>	
Solidarité internationale	46
Urgence : au cœur de la crise humanitaire «Ebola»	48
Accueillir et accompagner les demandeurs d'asile	50
Construire un monde plus résilient	54
Réunir les familles séparées	60
Diffuser le Droit international humanitaire	61
<hr/>	
Ressources	64
Partenariat	66
Ressources humaines	70
Communication / Sensibilisation	72
Finances	76
Structure et action	82
Clés pour comprendre la Croix-Rouge dans le monde	86
<hr/>	
Contacts	90

FAITS MARQUANTS

UN ANNIVERSAIRE ROYAL

La Croix-Rouge lance les festivités de son 150^e anniversaire par un événement de prestige organisé à Bruxelles. La famille royale quasi au grand complet, le Premier ministre, Elio Di Rupo, le président du Conseil européen, Herman Van Rompuy et d'autres invités de marque rehaussent la cérémonie de leur présence.



DU BEAU MONDE À LA BOURSE

Quartier de la Bourse à Bruxelles. Maria del Rio, Jean-Luc Fonck, Philippe Geluck, Miss Belgique, le groupe Kennedy's Bridge et d'autres artistes donnent le coup d'envoi de l'opération annuelle de récolte de fonds de la Croix-Rouge. Ils vendent avec les bénévoles les premières pochettes de pansements.



LA CROIX-ROUGE A 150 ANS

La Croix-Rouge de Belgique a été créée le 4 février 1864 et est la plus ancienne Croix-Rouge au monde. Depuis un siècle et demi, elle est aux côtés de la population belge pour le meilleur et pour le pire. Cet anniversaire donnera lieu à de nombreuses festivités.



UN PROCÈS UNIQUE EN SON GENRE

Un procès un peu particulier se déroule au Palais de justice de Bruxelles. Il s'agit du procès fictif de la Croix-Rouge, un impressionnant concours interuniversitaire de plaidoirie qui met en compétition des étudiants autour d'un cas de violation du Droit international humanitaire.





LA CROIX-ROUGE COURT SOLIDAIRE

Ils étaient 851 en 2013. Ils sont 1.000 en 2014 à prendre le départ des 20 km de Bruxelles sous la bannière Croix-Rouge. Leur motivation n'est pas que sportive. Ils courent aussi pour récolter des fonds pour réhabiliter un réseau d'approvisionnement en eau potable au Burundi.



TOUT UN MOIS DE SENSIBILISATION À LA MIGRATION

Articulé autour de la Journée mondiale du réfugié, le Patchwork festival est une véritable campagne de sensibilisation sur la thématique de l'asile et de la migration. Au travers de différents événements, les centres d'accueil de la Croix-Rouge invitent la population à partager le vécu des demandeurs d'asile.



FORMATIONS À LA CARTE

Rendez-vous incontournable des bénévoles de la Croix-Rouge, le stage de formation est un appel à se former encore et encore et à se recycler pour toujours être au mieux de ses performances et de ses compétences sur le terrain. Un stage inédit en Belgique avec plus de 30 formations au programme.



150 ANS À LIMITER LES EFFETS DE LA GUERRE

La première Convention de Genève pour l'amélioration du sort des militaires blessés dans les armées en campagne a 150 ans. Elle est née en 1864 lorsque pour la première fois dans l'histoire, un texte international juridiquement contraignant engage les Etats à protéger et à respecter les victimes des conflits armés.





ENRAYER L'ÉPIDÉMIE EBOLA

L'épidémie Ebola tue et stigmatise la Guinée et la Sierra Leone. La Croix-Rouge est sur le pied de guerre. En tête de ses actions humanitaires : la prévention et la sensibilisation pour enrayer la propagation de l'épidémie, le soutien psychosocial aux familles, la stérilisation des déchets et la gestion des cadavres.



GRANDE FIESTA DE LA CROIX-ROUGE

Le 17 octobre, la Croix-Rouge invite ses bénévoles et ses salariés à une grande fête pour clôturer l'année de ses 150 ans. Plus de 3.600 personnes envahiront deux palais du Wex de Marche-en-Famenne pour une soirée d'exception.



JULIE TATON AUX CÔTÉS DE LA CROIX-ROUGE

Julie Taton, animatrice bien connue de RTL, devient la nouvelle ambassadrice de la Croix-Rouge. Une mission qui lui tient très à cœur et qu'elle débute d'emblée en allant à la rencontre des bénévoles et des bénéficiaires de la Croix-Rouge avec enthousiasme, émotion et humilité.



UNE CROIX SUR LA PAUVRETÉ

La Croix-Rouge part en croisade sur les antennes de RTL-TVi et Bel-Rtl. Pendant près de 20 jours, elle conscientise le public sur la montée en puissance de la pauvreté et la nécessité d'aider les personnes vulnérables. En prime time le 7 décembre, une émission animée par Julie Taton.



150 ANS À AIDER TOUT LE MONDE

Le 4 février 2014, la Croix-Rouge de Belgique soufflait ses 150 bougies. Un anniversaire qui lui confère le statut de doyenne des Croix-Rouge dans le monde.

La Croix-Rouge a bien entendu fêté cet anniversaire comme il se doit. A commencer par une cérémonie de prestige au Square Brussels Meeting Centre de Bruxelles, avec un impressionnant parterre de personnalités.

La participation de Leurs Majestés la reine et le roi, la reine Paola et le roi Albert II, la princesse Astrid et le prince Lorenz, le Premier ministre, Elio Di Rupo ainsi que le président du Conseil européen, Herman Van Rompuy et de nombreuses autres personnalités du monde politique, économique, médiatique, associatif et institutionnel témoigne de l'intérêt de tout un pays pour la Croix-Rouge. Autre intérêt, autre reconnaissance, le souhait de la famille royale de discuter en aparté avec des bénévoles issus des différentes communautés et mobilisés dans divers domaines d'activité de la Croix-Rouge.

Au travers de leurs discours, Herman Van Rompuy et Elio Di Rupo ont tous deux insisté sur l'important rôle que joue la Croix-Rouge. Le Premier ministre a souligné à quel point la Croix-Rouge a accompagné les mutations de la société au fil de ses 150 ans d'existence. Le président du Conseil européen a plutôt mis l'accent sur la puissance de la Croix-Rouge au niveau mondial au travers de son réseau unique de bénévoles. Autre temps fort de la soirée, une table ronde sur les futurs défis humanitaires. Cette table réunissait Françoise Tilkens, présidente de la Fondation Roi Baudoin, Saska Van Uffelen, CEO Bull Benelux, Jacques Defourny, professeur à l'Université de Liège et Werner Kerschbaum, secrétaire de la Croix-Rouge autrichienne. Des moments croqués par le dessinateur Kroll.

D'autres événements prendront le relais, organisés au niveau des provinces ou plus localement. A épingler, une grande Fiesta pour remercier les équipes de la Croix-Rouge et saluer leur travail.

Au-delà des différentes célébrations de ses 150 ans, la Croix-Rouge a souhaité profiter de son anniversaire pour faire du plaidoyer et sensibiliser les élus, les chefs d'entreprise et le grand public sur son rôle d'acteur de lutte contre la pauvreté.

Une grande campagne de récolte de fonds sur les ondes d'RTI-TVi « Une croix sur la pauvreté », viendra clôturer cette année d'exception.





A photograph showing a woman in a light blue shirt performing CPR on a mannequin lying on a grey floor. In the background, another woman in a dark jacket stands with her arms crossed, observing. The setting appears to be a classroom or a training room.

SANTÉ

« Il y a peu de temps, vous étiez venus faire une formation de réanimation pédiatrique dans notre classe de puériculture. Je vous envoie ces remerciements, car c'est grâce à votre rappel que j'ai pu sauver mon fils de deux ans et demi d'une noyade samedi passé. Mes gestes ont été vitaux pour lui, il a très vite récupéré, il se souvient de tout et les examens neurologiques n'ont montré aucune séquelle. Pourtant lorsque je l'ai découvert, il flottait la tête en bas, il était inconscient, il ne respirait pas, il était bleu, son estomac était gonflé et j'avais du mal à sentir son pouls. Je suis encore sous le choc, mais je sais que j'affronterai cela plus sereinement par la suite... Votre formation est d'une importance capitale, merci pour votre entier dévouement. »

Une maman qui a suivi une formation Croix-Rouge

URGENCE SECOURS

Inondation, incendie, carambolage, explosion, fusillade... la Croix-Rouge vient en aide aux victimes de catastrophes de grande ampleur ou de situations d'exception. À peine 40 minutes après l'appel du 112 ou des autorités publiques, ses moyens d'intervention rapide sont opérationnels sur le terrain. Elle fait d'ailleurs partie des premiers intervenants à arriver sur place.

En complément de cette aide logistique et matérielle, la Croix-Rouge propose un soutien psychologique pour les personnes impactées de près ou de loin par la catastrophe. Cinq ans après la collision de train de Buizingen, elle est toujours au côté de trois familles endeuillées par l'accident ferroviaire. Il est aussi fréquent que la Croix-Rouge mobilise d'autres de ses ressources pour venir en aide aux victimes d'une catastrophe. En cas d'incendie, elle propose des colis alimentaires ou des vêtements aux familles sinistrées. En cas d'intempéries, des bénévoles distribuent des boissons chaudes aux personnes bloquées dans leur véhicule. A l'inverse, en cas de grosses chaleurs, elle distribue des boissons fraîches.

En 2014

Acteur de l'Aide Médicale Urgente, la Croix-Rouge a participé à près de 70 plans catastrophe, en préalerte, alerte ou déclenchement du plan, gonflant un peu plus à chaque étape ses effectifs. A titre d'exemple, l'évacuation de deux maisons de repos et de soins, l'une suite à un incendie et l'autre en raison d'une explosion de gaz ou encore l'installation d'un dortoir pour 150 « campeurs », victimes des inondations qui ont ravagé le village d'Iltre en juillet 2014.

Les moyens d'intervention rapide de la Croix-Rouge sont mobilisables 24h/24, 7 jours sur 7. Depuis 2013, elle peut compter sur une brigade de 150 secouristes de première ligne. On les appelle des volontaires d'intervention rapide. Ils sont spécialement formés, entraînés et recyclés pour intervenir en cas de catastrophe.

Autres composantes des moyens d'intervention rapide : les ambulances, des véhicules spécialement équipés et un important matériel. La Croix-Rouge dispose d'une flotte de 16 véhicules «First Intervention Team». Huit véhicules sont affectés au transport de matériel médical, ils contiennent

150

SECOURISTES DE PREMIÈRE LIGNE

70

PLANS CATASTROPHE



deux coffres médicaux et deux kits permettant à un médecin de soigner plusieurs victimes de pathologies différentes. Six autres véhicules transportent du matériel logistique, à leur bord : une tente gonflable modulable de 33m² dressée en un temps record pour monter un poste médical avancé mais aussi des brancards, un générateur, des radios, des PC portables... Les deux derniers véhicules sont équipés en poste de commandement.

Renforcer l'Aide Médicale Urgente

Les moyens d'intervention rapide de la Croix-Rouge renforcent l'Aide Médicale Urgente. Ce soutien comprend plusieurs missions : la gestion IN et OUT des patients dans le poste médical avancé, les soins aux blessés légers, un renfort en ambulances, le brancardage des blessés, la coordination du parc d'ambulances, la régulation de l'évacuation des victimes. La Croix-Rouge gère et achemine la dotation en matériel du SPF Santé publique.

Se préparer au pire

Lorsqu'une catastrophe se produit, la moindre hésitation même de quelques secondes peut être fatale. Les acteurs de l'urgence doivent faire preuve d'une coordination et d'une synchronisation sans faille. La préparation est à ce niveau indispensable. La Croix-Rouge a participé à trois exercices catastrophes en 2014 organisés à l'initiative du SPF Santé publique. Ces exercices permettent de tester la rapidité d'intervention et la bonne coordination de terrain de tous les acteurs d'urgence.

GESSICA, LE LOGICIEL POUR GÉRER LES SITUATIONS DE CATASTROPHE

Le logiciel Gessica – gestion situation cata - est un produit développé par la Croix-Rouge. Installé dans le poste médical avancé sous tente ou dans le véhicule équipé en poste de commandement, il permet de suivre la traçabilité des victimes et d'être informé de la gravité de leurs blessures.



ASSURER LES BESOINS EN SANG DU PAYS

Le sang est vital. Un adulte a entre quatre et six litres de sang selon son poids et sa taille. Une blessure, une longue maladie, une grave opération peuvent être la cause de fortes hémorragies et engager le pronostic vital d'une personne. La transfuser va lui sauver la vie. Ce geste vital est possible grâce à la Croix-Rouge.

La Croix-Rouge est un opérateur majeur de l'activité transfusionnelle. Agréée par le SPF Santé publique et doublement certifiée ISO 9001 et ISO 15189, elle assure 95 % de cette activité en Belgique et distribue des produits sanguins à plus de 40 banques de sang hospitalières situées en région Wallonie-Bruxelles.

En 2014

La chaîne du sang repose sur une source inestimable : les donateurs de sang. La Croix-Rouge a pu compter sur le don volontaire et non rémunéré de plus de 100.308 donateurs en 2014, dont 81.885 donateurs réguliers et 18.423 nouveaux donateurs. Du recrutement du donneur à la distribution aux hôpitaux, l'activité transfusionnelle comprend différentes étapes.

Recruter et fidéliser les donateurs

A commencer par la sensibilisation du public à l'importance du don de sang, la Croix-Rouge doit en effet pouvoir compter sur un nombre idéal de 90.000 donateurs pour couvrir les demandes des hôpitaux. Activités de recrutement et fidélisation restent les meilleurs atouts pour pouvoir assumer cette mission. La campagne

181.837

PRÉLÈVEMENTS DE SANG, PLASMA
ET PLAQUETTES

100.308

DONNEURS

de sensibilisation « Le Sang, c'est la vie » a fait le buzz dans les salles obscures de Wallonie et de Bruxelles. Pendant 15 jours en juillet et 15 jours en décembre, le spot de la campagne a précédé chaque séance programmée dans les cinémas concernés : des milliers de spectateurs ont ainsi pu être sensibilisés à l'importance de donner son sang pour sauver des vies.

L'ergonomie du site internet www.donneursdesang.be est en permanence améliorée pour permettre aux donneurs de trouver facilement le lieu et les horaires des collectes. Il a également été adapté pour les smartphones et les tablettes. Toute la stratégie de communication à destination des donneurs a elle aussi été repensée pour toujours mieux cibler la bonne personne avec le bon message.

Collecter et préparer le sang

Étape suivante de la chaîne, les collectes de sang. La Croix-Rouge en a organisé plus de 3.250 à partir de 16 points fixes et de 882 points mobiles. Ses deux points de collecte sur roues, appelés « transfusobus », lui ont permis de cibler directement les donneurs de 397 entreprises, écoles ou autres organisations publiques ou privées. Près de 2.000 bénévoles prêtent main forte aux équipes médicales de prélèvement lors des collectes de sang. Leur action consiste principalement à veiller au bien-être du donneur.

L'ensemble des collectes a permis de réaliser 156.027 prélèvements de sang, 13.618 de plasma et 12.192 de plaquettes.

Un fois prélevé en pochette, le sang est directement envoyé dans les laboratoires centraux de la Croix-Rouge à Suarlée, en région namuroise. À l'aide d'un appareillage et d'automates sophistiqués, le sang subira de nombreuses analyses avant d'être conditionné en dérivés sanguins. Il sera validé et ensuite préparé pour être livré aux hôpitaux. 700 pochettes sont quotidiennement traitées dans les laboratoires de Suarlée. Sécurité du donneur et du receveur oblige, la Croix-Rouge a mis un point un système d'hémovigilance qui lui permet de tracer le précieux liquide tout au long de la chaîne transfusionnelle.

Dans un souci permanent de satisfaire sa clientèle, la Croix-Rouge a lancé une enquête de satisfaction auprès des hôpitaux. Parmi les améliorations proposées, un logiciel qui permettra aux hôpitaux de commander les dérivés sanguins et de suivre les commandes en ligne.

Elle a également démarré la rénovation des sites de prélèvement de Woluwe-St-Lambert et d'Anderlecht, toujours dans le but d'améliorer le confort des donneurs de sang.

Experte dans le domaine transfusionnel, la Croix-Rouge a partagé son expérience et son savoir-faire lors de congrès organisés à Paris, Barcelone et Séoul. Plusieurs membres de son équipe médicale ont été publiés dans des revues scientifiques. La Croix-Rouge soutient également les Croix-Rouge du Sud dans la mise en place de l'activité transfusionnelle.

700
POCHETTES TRAITÉES PAR JOUR

3.250
COLLECTES ORGANISÉES

UNE POCHE DE SANG, TROIS PRODUITS QUI SAUVENT DES VIES

À partir d'une seule poche de sang, on obtient trois produits différents : des globules rouges, des plaquettes et du plasma. D'une manière générale, ces produits sont vitaux pour les accidentés de la route, les personnes subissant une opération chirurgicale, les personnes atteintes d'une leucémie, les hémophiles et les grands brûlés.



TRANSPORTER TOUS LES PATIENTS

La Croix-Rouge assure les transports urgents et non urgents de patients. Les premiers sont organisés dans le cadre de l'Aide Médicale Urgente. Ils nécessitent une mobilisation permanente des ambulances. Les seconds le sont en partenariat avec les fédérations mutualistes, les centres hospitaliers et les maisons de repos ou en direct avec les patients.

En 2014

La Croix-Rouge a géré 32.414 transports urgents de patients. Ce type de transports, appelé 112, est régi par l'Aide Médicale Urgente et s'effectue à partir de 15 points de départ ambulances répartis en région Wallonie-Bruxelles. 11 d'entre eux sont attachés à des centres de secours de la Croix-Rouge. Les quatre autres sont situés dans les hôpitaux de Forest, Ixelles, Liège et Baudour (Hainaut). A la demande du SPF Santé publique, la Croix-Rouge a ouvert en 2014 un nouveau point de départ à Nimy afin de pouvoir offrir une meilleure couverture en ambulances 112 de la région montoise.

Allô, le 105 !

Un petit coup de fil au 105 et la Croix-Rouge organise le transport non urgent d'un patient qui doit se rendre à une consultation, faire sa dialyse ou encore rentrer chez lui après une hospitalisation. Le véhicule que la Croix-Rouge met à la disposition du patient est adapté à sa pathologie : il peut s'agir d'une ambulance ou d'un véhicule aménagé pour le transport de personnes à mobilité réduite (TPMR).

27.171
TRANSPORTS NON URGENTS

32.414
TRANSPORTS URGENTS

Les ambulances 105 sont gérées à partir de 15 points de départ Croix-Rouge, 14 sont situés dans des centres de secours de l'organisation et le quinzième est attaché au siège de la Croix-Rouge à Bruxelles. Deux nouveaux points de départ ont vu le jour en 2014 : un point 105 à Mons et un point TPMP à Ottignies. Ils visent tous deux à étendre l'offre de la Croix-Rouge en matière de transports non urgents. L'activité 105 représente en 2014 plus de 27.171 transports.

Améliorer le service à la clientèle

Pour un meilleur service à la clientèle et à ses partenaires, la Croix-Rouge a lancé une vaste enquête de satisfaction auprès des patients transportés, des hôpitaux et des maisons de repos. En complément, des mini-enquêtes sont réalisées chaque jour. Les résultats sont directement transmis aux équipages des ambulances afin d'améliorer quasi instantanément le service rendu à la clientèle. Dans la même optique, la Croix-Rouge s'est dotée d'un nouveau logiciel et a équipé ses ambulances de tablettes permettant ainsi d'améliorer le processus de transport de la prise d'appel à la facturation.

Un important cursus de formation

La Croix-Rouge ne se limite pas à organiser les transports de patients, elle forme également les ambulanciers à cette discipline. 120 heures de cours et 40 heures de stage en transport médico-sanitaire avec épreuve à la clé permettent à tout un chacun d'acquérir les compétences nécessaires pour transporter les patients lors de missions non urgentes. La formation continue de 12 heures par an débouche sur un brevet d'ambulancier agréé dans le cadre de la législation de la Région wallonne. Les formations proposées par la Croix-Rouge dans ce domaine mettent également l'accent sur l'accompagnement relationnel et gestuel adéquat des personnes fragilisées par l'âge, la maladie ou un manque de mobilité.

Les ambulanciers en transport urgent de patients sont quant à eux formés par le Centre de Formation et de Perfectionnement pour Secouriste Ambulancier en Aide Médicale Urgente. La Croix-Rouge ainsi que d'autres professionnels du secteur est partie prenante de cette formation.



LE PLUS IMPORTANT PARC D'AMBULANCES DU PAYS

La Croix-Rouge gère et renouvelle régulièrement l'un des plus importants parcs d'ambulances du pays : 43 ambulances, 14 véhicules adaptés pour le transport de personnes à mobilité réduite.

400

PERSONNES ACTIVES DANS
LE TRANSPORT DE PATIENTS

57

AMBULANCES ET VÉHICULES ADAPTÉS



PROTÉGER LA VIE ET LA SANTÉ

Un accident par définition arrive n'importe où, n'importe quand avec des conséquences plus ou moins graves pour les victimes. La Croix-Rouge anticipe les risques de ces accidents et propose aux organisateurs d'événements sportifs et culturels des dispositifs permettant de veiller à la sécurité et à la santé des spectateurs, supporters, fêtards et autres participants.

Porter secours et protéger la vie et la santé fait partie des gènes de la Croix-Rouge, née sur un champ de bataille. Les enjeux sont différents aujourd'hui, il ne s'agit plus de soigner des militaires en campagne mais de soigner les participants d'événements en principe plus « pacifiques ».

En 2014

De la fête locale au grand rassemblement de foules en passant par le mégaconcert, les matchs de foot et autres événements sportifs, la Croix-Rouge a géré près de 1.500 dispositifs de secours.

Ces dispositifs sont mis en place à la demande des organisateurs. Ils sont de plus ou moins grande envergure en fonction de l'ampleur de l'événement et du degré de risque estimé.

Pour en déterminer le degré de risque, l'organisateur devra répondre à des questions bien précises : le nombre de personnes attendues, si le public est à risque, actif ou passif, si l'événement se déroule sur la voie publique ou dans une structure

2.400
SECOURISTES

1.500
DISPOSITIFS SECOURS

permanente ou si au contraire la structure est non permanente comme des gradins ou des tribunes. Un volet du questionnaire concerne également l'accès au lieu de l'événement, les emplacements prévus pour les tentes des secouristes...

L'analyse de ce questionnaire permettra de déterminer les moyens humains et matériels à mobiliser. Elle sera dans certains cas suivie de réunions de coordination entre l'organisateur, la Croix-Rouge et les autres composantes de secours. A titre d'exemple, le festival de Dour, cinq jours et 150.000 festivaliers, nécessitera la mobilisation de 120 secouristes par jour, un poste de commandement, un poste médical avancé prenant en charge les pathologies lourdes, deux postes avancés dans les zones de grande concentration de festivaliers, entre les deux postes, trois à dix équipes itinérantes de cinq secouristes avec sac à dos et civière, un charroi d'une dizaine de véhicules, la prise en charge des évacuations en ambulances, une cuisine de campagne... La Croix-Rouge y intervient parfois jusqu'à 4.400 reprises pour soigner des pathologies traumatiques liées au terrain accidenté, des cas d'hyperthermie suite à la canicule, des cas d'hypoglycémie, des plaies, des brûlures, des cloques aux pieds, des refroidissements mais aussi des cas liés à l'éthylisme ou la toxicomanie.

Autre exemple, la fête nationale à Bruxelles. Elle mobilisera en une seule journée 260 secouristes. La Croix-Rouge mettra en place jusqu'à sept postes de soins permanents et deux autres mobiles aux moments les plus « chauds » de la journée...

La Croix-Rouge peut compter sur 2.400 secouristes bénévoles formés et recyclés pour assurer tout au long de l'année les dispositifs de secours. 390 nouveaux secouristes ont rejoint en 2014 ses rangs.

Un secouriste qui a suivi un cursus complet à la Croix-Rouge totalise 170 heures de formations, soit 21 journées.

Lorsqu'un organisateur d'événement fait appel à la Croix-Rouge, il peut compter sur trois facteurs de sécurité majeurs : des moyens humains et matériels exceptionnels, une formation et une expérience inégalée tant dans l'évaluation des risques que dans la gestion opérationnelle sur le terrain et une reconnaissance visuelle immédiate de la part du public.



DES SECOURISTES TOUJOURS PLUS PERFORMANTS

Depuis 1979, la Croix-Rouge organise à l'intention de ses secouristes un stage de formation résidentiel d'une durée de trois semaines. Ce dispositif de formation pour des bénévoles, unique en Belgique, leur permet de se perfectionner et de renforcer leurs compétences sur le terrain.

390

NOUVEAUX SECOURISTES



SOIGNER LES BLESSURES INVISIBLES DES VICTIMES

176
INTERVENTIONS

17
FORMATIONS EN EXTERNE

Depuis plus de 20 ans, la Croix-Rouge opère dans le champ de la psychologie de crise et de la psychotraumatologie. Elle propose des actions psychosociales préventives ainsi que des actions d'urgence et de suivi en vue de favoriser le rétablissement de toute personne ou groupe qui ressent une blessure invisible suite à un événement critique. La Croix-Rouge a d'ailleurs été l'une des premières organisations à prendre en compte la dimension psychosociale et les traumatismes invisibles auxquels sont exposées les victimes.

Le traumatisme suite à un accident, une agression ou tout autre événement critique peut être intense et douloureux. Lorsqu'on en est victime, certaines personnes ont la sensation instantanée de ne plus pouvoir piloter leur propre vie. Tout peut sembler s'effondrer, tous les repères tombent. Les victimes sont parfois choquées

ou submergées par l'émotion. Heureusement, une grande majorité des personnes vont parvenir à surmonter cette situation mais pas toutes. Certaines d'entre elles vont revivre sans cesse la scène de la catastrophe, faire des cauchemars ou encore être anxieuses et angoissées. En développant, rapidement, et si nécessaire directement sur le lieu de la catastrophe, une démarche appropriée, la Croix-Rouge contribue à réduire l'impact, l'étendue et la durée des blessures intérieures.

Les actions qu'elle met en place vont aider les personnes à guérir.

En 2014

La Croix-Rouge a mené près de 180 interventions psychosociales urgentes au cours de l'année 2014. Ces actions se sont déroulées dans le cadre du déclenchement d'un plan catastrophe, lors d'événements critiques dans le privé ou encore lors du rapatriement de Belges dans l'obligation de fuir un pays en proie à un conflit ou à une catastrophe naturelle. Parmi ces interventions, l'accompagnement des familles des victimes belges décédées lors du crash de la Malaysia Airlines en Ukraine.

La Croix-Rouge intervient également auprès de ses délégués qui partent et reviennent de mission à l'étranger. Des équipes locales de soutien (ELS) sont spécialement formées pour prendre en charge les bénévoles de la Croix-Rouge confrontés à des opérations de secours particulièrement éprouvantes.

79 bénévoles sont en charge de cette activité qui requiert beaucoup d'empathie et une grande capacité humaine. Ils sont mobilisables, ainsi que l'équipe de salariés qui encadre l'activité, 24 heures sur 24.

Former et accompagner les métiers à risque

La Croix-Rouge étend son expertise au monde des entreprises. Elle intervient sur le vif, lorsqu'une crise psychosociale se produit : une agression, le décès d'un collègue... Le cas échéant, elle fournira une aide thérapeutique sur du plus long terme. En amont de la crise, elle propose une démarche plus globale aux professionnels des métiers à risque : personnes en contact avec un public potentiellement agressif ou violent ou encore personnes devant assurer l'accueil collectif en cas d'accident... Ce plan d'action vise à former les intervenants de première ligne mais également à sensibiliser l'ensemble des travailleurs de l'entreprise. Les modules, parfois de plusieurs journées, concernent l'accompagnement des personnes fragiles confrontées à un événement critique, le travail en réseau (personnel ou professionnel), l'intervention psychosociale urgente, la gestion de crise ou encore la gestion du stress et de l'épuisement professionnel.

UNE EXPERTISE INTERNATIONALE

La Croix-Rouge vient en appui de ses partenaires du Sud. En 2014, l'un de ses experts en aide psychosociale a mené une mission de 4 semaines à Bangui en République centrafricaine pour soutenir psychologiquement les bénévoles chargés de ramasser les corps calcinés ou mutilés des conflits qui ont provoqué la mort de plus de 800 personnes.

11

INTERVENTIONS AUPRÈS
DES DÉLÉGUÉS CROIX-ROUGE

79

BÉNÉVOLES ACTIFS



FORMER À SAUVER DES VIES

Première école de secourisme en Belgique, la Croix-Rouge permet à chaque citoyen de devenir le premier maillon de la chaîne des secours et de sauver des vies, en rue, à la maison ou sur son lieu de travail.

Lorsqu'un accident arrive, les trois premières minutes sont déterminantes pour sauver les victimes. Pouvoir appeler les services de secours, sécuriser la victime, lui apporter les premiers soins est un geste citoyen salutaire, voire vital.

Former les particuliers

En 2014

Au travers d'un large catalogue de formations, la Croix-Rouge a formé près de 15.000 personnes à apprendre les gestes de premiers secours. Sa méthodologie : la simulation d'accident avec du vrai matériel et des fausses blessures. Ses produits phares : le brevet européen de premiers secours (BEPS), dès l'âge de 15 ans, et sa suite logique, le secourisme mais aussi différents modules pour maîtriser la réanimation cardio-pulmonaire ou les techniques de défibrillation. Sa particularité : proposer aussi des formations à des publics spécifiques. Les jeunes parents sont ainsi formés à pouvoir réanimer ou désobstruer leur bébé ou leur enfant. Les éducateurs, animateurs et autre personnel encadrant ainsi que les baby-sitters peuvent suivre des modules pour apprendre à réagir face aux petits accidents et malaises des enfants.

31.884
PERSONNES FORMÉES

C'est encore avec la Croix-Rouge que les personnes pourront devenir ambulancier ou ambulancière en transport médico-sanitaire, le transport des patients lors de missions non urgentes.

Former les futurs secouristes d'entreprise

La loi est on ne peut plus claire en matière de sécurité et de prévention dans les entreprises. L'arrêté royal du 15 décembre 2010 prévoit ainsi que le personnel désigné pour assurer la fonction de secouriste doit disposer d'aptitudes et de connaissances de base. Agréée par le Service Public Fédéral Emploi, Travail et Concertation sociale depuis 1947, la Croix-Rouge de Belgique conçoit et dispense des modules de cours en secourisme spécifiquement réservés au monde du travail.

En 2014

Plus de 1.200 entreprises ont fait confiance à la Croix-Rouge pour former leurs secouristes aux gestes de premiers secours. Cela s'est traduit sur le terrain par un total de 9.500 heures de formations dispensées et 16.884 personnes formées.

Les modules que la Croix-Rouge développe et propose s'étendent de la formation de base et de son recyclage à des modules complémentaires et des formations adaptées aux spécificités de l'entreprise. La réanimation cardio-pulmonaire avec ou sans défibrillation, la simulation d'accident sur site, la prévention des troubles musculo-squelettiques, les techniques d'évacuation des victimes font entre autres partie du cahier des charges que la Croix-Rouge propose aux entreprises. Construits également sur le principe de la pédagogie active, ces modules de formation vont permettre aux travailleurs de devenir des secouristes aguerris de leur entreprise et les premiers maillons de la chaîne des secours et bien plus.

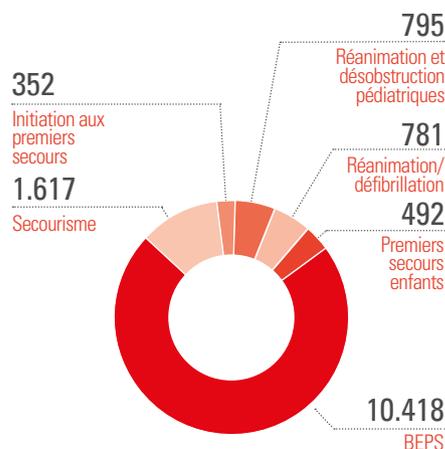
Avec la Croix-Rouge, tout le monde a le pouvoir de sauver des vies !



FORMER LE MILIEU SCOLAIRE

Au plus de personnes seront formées, au plus de vies seront sauvées. La Croix-Rouge lance la campagne « Enseignants, grâce à vous sauvons des vies ». Cette initiative vise à former 200 instituteurs du primaire et enseignants du secondaire afin qu'ils puissent à leur tour former 5.000 élèves aux gestes qui sauvent.

NOMBRE DE PERSONNES BREVETÉES



RENDRE L'AUTONOMIE AUX PERSONNES PRIVÉES DE LEUR MOBILITÉ

Accident, vieillesse, maladie... privent les personnes de leur mobilité. Pour les aider à récupérer leur autonomie, la Croix-Rouge propose un service de location de matériel paramédical. Service qui accompagne également les personnes en fin de vie dans le cadre de soins palliatifs.

Le service de location de matériel paramédical affiche 66 ans au compteur mais n'a jamais été autant en phase avec les nouveaux défis de notre société comme le vieillissement ou la politique de soins de santé, lesquels visent à maintenir les personnes âgées le plus longtemps possible à domicile et à réduire les séjours à l'hôpital.

En 2014

Plus de 22.000 lits électriques, fauteuils roulants, béquilles, cannes, tribunes, déambulateurs et autres matériels ont été loués au cours de l'année au départ de 132 points de location.

Si le nombre d'articles loués annuellement est impressionnant, le service se caractérise surtout par une large gamme de matériel dont 2.300 lits médicalisés et par une disponibilité à plusieurs facettes : humaine, temporelle, matérielle et géographique. Près de 500 bénévoles proposent ce service de proximité sans pareil. Certains d'entre eux assurent un service de garde 24h sur 24.

La Croix-Rouge offre un service complet à la clientèle. Les bénévoles livrent le matériel à domicile. Ils accompagnent pas à pas le bénéficiaire dans l'installation et l'utilisation du matériel. Une fois la location expirée, ils démontent le matériel, l'entretiennent et le désinfectent pour protéger tant les bénévoles que les bénéficiaires des maladies nosocomiales.

132

POINTS DE LOCATION

22.000

LOCATIONS

472

BÉNÉVOLES ACTIFS







SOLIDARITÉ NATIONALE

« Au premier arrêt de la tournée, on a rencontré une jeune femme de 35 ans environ qui était installée à la porte d'Anderlecht avec deux autres sans-abri... Quand elle nous a demandé une couverture, nous lui avons donné un kit hiver. À sa réception, elle s'est mise à pleurer. J'étais désarmée, je n'avais pas les mots pour la reconforter. Mais je me suis rendu aussi compte qu'une petite attention suffit pour susciter un début de reconnaissance. C'est en quoi les visites en rue de la Croix-Rouge ont tout leur sens à mes yeux: elles fournissent des attentions régulières qui, même si ce n'est pas grand-chose, remettent l'humain au premier plan. »

Florence, coordinatrice Action sociale à Bruxelles

URGENCE SOCIALE

Un Wallon sur cinq est pauvre, un Bruxellois sur quatre, 1,7 million de personnes vivent dans la précarité en Belgique... La Croix-Rouge est aux côtés de toutes les personnes vulnérables en tout temps et en tous lieux. Cette présence s'intensifie l'hiver, période qui accentue encore un peu plus la vulnérabilité sous ses différentes formes, avec une attention accrue pour les personnes pauvres, les personnes logées de manière précaire ou les sans-abri.

Du 1^{er} novembre au 31 décembre, la Croix-Rouge passe en mode « plan hivernal ». Les bénévoles des antennes locales déjà très actifs sur le terrain tout au long de l'année renforcent leurs dispositifs afin d'aider les personnes vulnérables à passer cette période critique dans les meilleures conditions possible.

Plan hivernal 2014-2015

Plus de 80 entités locales de la Croix-Rouge se sont mobilisées dans le cadre du plan hivernal. En cinq mois, elles ont distribué plus de 6.000 colis alimentaires d'urgence, des vêtements, des couvertures ou autres effets. Les 14 bars à soupe de la Croix-Rouge ont tous connu une hausse de fréquentation. 40 personnes en moyenne s'y rendent quotidiennement pour prendre le seul repas chaud de la journée mais aussi pour trouver un peu de chaleur au sens propre comme au sens figuré.

Au plus près des sans-abri

L'hiver met encore un peu plus à mal les conditions d'existence des sans-abri. La Croix-Rouge va régulièrement à leur rencontre. Dans l'agglomération bruxelloise, des équipes de bénévoles les rencontrent en rue à raison de cinq jours par semaine. Ils soignent les petits problèmes de santé comme les engelures aux pieds ou aux mains. La Croix-Rouge leur distribue également des boissons chaudes et de la nourriture ainsi que des kits hygiène et kits hiver. L'antenne Croix-Rouge de Schaerbeek a ouvert un chauffoir, il propose de la nourriture, de la soupe et du café. Les secouristes de la Croix-Rouge se rendent régulièrement dans les abris de nuit de la capitale et dispensent plus de 800 soins pendant le plan hivernal.

En Wallonie, et plus particulièrement dans la province du Brabant wallon et la région de Tournai, la Croix-Rouge a mis sur pied un projet inédit :

20.000

PERSONNES AIDÉES

10.106

LITRES DE SOUPE DISTRIBUÉS

1.000

BÉNÉVOLES ET PLUS DE 80 ENTITÉS
LOCALES MOBILISÉS



deux véhicules « Croix-Rouge sur roues ». Ils vont à la rencontre des personnes vulnérables, dans leur rue ou dans leur quartier. Ces véhicules sociaux proposent des repas chauds, de la soupe, des colis alimentaires, des kits hygiène et kits hiver mais également un accompagnement social. Ils ont distribué à eux deux plus de 1.200 litres de soupe.

La Croix-Rouge innove chaque année pour répondre aux besoins des personnes vulnérables. Dans les antennes locales de Nivelles et de Sambreville, elle met à leur disposition des douches et une buanderie sociale. A Namur, elle propose aux sans-abri des consignes gratuites. Ils ont ainsi l'occasion de déposer en journée leurs effets personnels dans des armoires fermées à clé.

L'aide de la Croix-Rouge aux publics fragilisés ne s'arrête pas une fois le plan hivernal terminé. A Bruxelles, les visites aux sans-abri se poursuivent quatre fois par semaine. Les deux « Croix-Rouge sur roues » poursuivent leur aide itinérante : à Tournai, un jour par semaine et dans le Brabant wallon, deux jours par semaine.

A Tamines, en province de Namur, le bar à soupe se mue en bar à café, il est ouvert quatre jours par semaine. Les bols de soupe font place à du café, à des biscuits et à des fruits. D'autres bars à soupe restent ouverts bien au-delà du mois de mars...

DES KITS POUR RESPECTER LA DIGNITÉ DES PERSONNES

2.000 kits hygiène mixtes hommes/femmes ont été distribués en 2014 ainsi que 1.000 kits hiver. Le kit hygiène comporte des articles de toilette. Le kit hiver est conditionné dans un sac à dos. Il comprend une écharpe, un bonnet, des gants, une veste polaire, un K-Way, une couverture de survie ainsi que des sous-vêtements chauds.



ROMPRE LA SOLITUDE ET L'ISOLEMENT DES AÎNÉS

22.023

VISITES EN MAISONS DE REPOS

10.336

VISITES À DOMICILE

1.629

BÉNÉVOLES ACTIFS

La solitude est aussi une forme de vulnérabilité avec comme principale cible, les personnes âgées. La Croix-Rouge propose un service d'accompagnement relationnel à domicile, en maison de repos et de soins ainsi qu'à l'hôpital pour répondre aux besoins de nos aînés à la recherche d'un moment de partage, d'une présence ou d'une écoute. Cet accompagnement peut prendre plusieurs formes mais vise toujours le bien-être de la personne.

En 2014

La visite à domicile, une bouffée de chaleur humaine

De nombreux services répondent aux défis du vieillissement et permettent aux personnes âgées de rester chez elles : soins, repas à domicile, autres services... Mais le besoin est parfois ailleurs. La perte du conjoint, d'amis, les problèmes de santé, la perte de mobilité ou encore les difficultés financières plongent nos aînés dans l'isolement. Au travers de 10.336 visites hebdomadaires, la Croix-Rouge contribue à rompre cet isolement. Chaque semaine, un bénévole de la Croix-Rouge se rend au domicile d'une personne âgée qui en ressent le besoin et en fait la demande. Cette visite, parfois la seule visite de la semaine, est attendue avec impatience. Il s'agit de moments chaleureux partagés autour d'une tasse de café, lors d'une promenade, d'un loisir ou tout simplement lors d'une petite ou longue conversation.

Favoriser une vie sociale en maisons de repos

Les personnes résidant en maisons de repos ou en maisons de repos et de soins peuvent également souffrir de solitude. Des équipes de la Croix-Rouge leur rendent régulièrement visite, à plus de 22.000 reprises en 2014. Cette visite est articulée autour de jeux, d'animations et d'espaces rencontres qui vont favoriser leur autonomie, contribuer à leur bien-être, renforcer leur participation sociale et leur permettre de maintenir une vie sociale tournée vers l'extérieur. Ce projet s'intègre dans le projet de vie de l'institution. Il est complémentaire au travail réalisé par le personnel et les intervenants extérieurs.

Pour un hôpital plus humain

Autre moment perturbant, l'hospitalisation. Une journée à l'hôpital est entrecoupée par deux heures de soins, les repas, la toilette, le passage du médecin, les visites des proches ou pas. Et les contacts, et les moments d'échange ? Ils sont quasiment absents... Pourtant, l'hospitalisation accroît la vulnérabilité des personnes : perte d'autonomie, incompréhension des informations transmises... Afin de rassurer le patient et rendre son séjour à l'hôpital plus humain, la Croix-Rouge est à ses côtés pour l'écouter, l'accompagner et le rassurer, en un mot, restaurer en tout ou partie son bien-être. Cette activité est elle aussi développée en complémentarité des différents services proposés par les professionnels de l'hôpital et les autres acteurs associatifs.

Des activités collectives pour briser la solitude

Vieillir provoque aussi des ruptures liées à l'apparition de nouvelles technologies, le changement de mœurs... entraînant chez les personnes âgées un sentiment de solitude et de souffrance. La Croix-Rouge organise à leur intention de nombreuses activités collectives. Des jeux de cartes aux jeux de société, des sorties en groupe aux après-midi festives, toutes ces activités ont un but commun : briser la solitude et maintenir les liens sociaux. Ces activités ont touché plus de 7.200 personnes en 2014.



ADOUCCIR LE PASSAGE ENTRE LE DOMICILE ET L'INSTITUTION

Quitter son chez soi pour une institution est une transition parfois difficile à vivre. En 2014, la Croix-Rouge a travaillé sur cette période de transition. Elle a lancé un projet pilote dans quatre maisons de repos. Les activités proposées visent à informer le résident et à l'intégrer dans son nouveau lieu de vie par une visite de l'institution ou des moments d'accueil festifs.

AGIR CONTRE LA PAUVRETÉ ET LA PRÉCARITÉ

La Croix-Rouge met en place différents dispositifs d'aide pour améliorer la situation et la qualité de vie des personnes vulnérables. Dans certains cas, il s'agit d'une question de survie... Cette aide n'est pas que matérielle. Respecter et restaurer la dignité des personnes mais également créer ou recréer du lien social est tout aussi essentiel.

Les 108 antennes locales de la Croix-Rouge et leurs bénévoles sont au cœur de ce dispositif d'aide qui répond aux situations d'urgence et qui propose également des services plus structurels sur du long terme, comme les épiceries sociales ou les vesti-boutiques.

15,3% de la population belge vit sous le seuil de pauvreté. En Wallonie, la pauvreté touche une personne sur cinq. A Bruxelles, le taux de pauvreté concerne une personne sur quatre. La pauvreté gagne progressivement et insidieusement du terrain. Elle n'épargne personne et atteint de nouvelles catégories sociales. Il s'agit des familles monoparentales, des personnes sans emploi, des personnes âgées retraitées, des malades de longue durée, des étudiants ou de jeunes diplômés, des sans-abri mais aussi des personnes en médiation de dettes, qui bénéficient déjà de l'aide du CPAS mais qui ont besoin d'une aide supplémentaire...

Les personnes qui se tournent vers la Croix-Rouge ont des difficultés à joindre les deux bouts à la fin du mois. Une seule solution : faire des choix et des coupes sombres dans les dépenses. Le budget alimentaire est souvent sacrifié au détriment des factures à payer d'urgence comme le loyer ou l'électricité.

En 2014

Les épiceries sociales, un filet de secours contre la pauvreté

Au travers de son réseau d'épiceries sociales, la Croix-Rouge permet aux personnes en situation de pauvreté, identifiées comme telle par un organisme

25.850

BOLS DE SOUPE ET REPAS

20.600

COLIS ALIMENTAIRES

953

BÉNÉVOLES ACTIFS

social, d'acheter des denrées alimentaires et des articles d'hygiène à 50% du prix en grandes surfaces. L'aide alimentaire qu'elle propose respecte la dignité de chacun et la liberté de choix en offrant une large gamme de produits. Plus de 7.600 personnes sont passées en 2014 par une épicerie sociale de la Croix-Rouge.

Pionnière de ce concept, la Croix-Rouge gère 25 épiceries sociales, soit plus de la moitié des épiceries sociales actives en région Wallonie-Bruxelles.

La Croix-Rouge a également préparé et distribué plus de 20.600 colis alimentaires à des personnes en situation de pauvreté.

L'aide alimentaire est une réelle préoccupation pour tous les acteurs du secteur. La Croix-Rouge participe à de nombreux groupes de travail dans le domaine. Elle fait partie entre autres du comité d'accompagnement du Fonds européen d'aide aux plus démunis. En interne également, la Croix-Rouge met en place un groupe de travail pour harmoniser le fonctionnement des épiceries sociales. Elle est également à l'initiative, avec la Fédération des services sociaux, d'un projet inédit en Belgique : la création en 2015 d'une plateforme solidaire d'achats alimentaires. Baptisée Soli-Food, cette plateforme sera abritée dans un hangar de 150 m² à Bruxelles. Elle procédera à des achats groupés, en grandes quantités, auprès de tous les distributeurs alimentaires (Colruyt, Delhaize, Carrefour, etc, mais aussi auprès des producteurs locaux). Cette démarche lui permettra d'avoir des prix compétitifs pour des produits d'épicerie usuels ou des produits frais, comme les fruits et les légumes.

Le bar à soupe, source de chaleur et de réconfort

Autre concept proposé par la Croix-Rouge pour lutter contre la vulnérabilité : le bar à soupe. Tout en dégustant un bol de potage vitaminé, accompagné d'un repas léger, les personnes profitent d'un moment passé au chaud à discuter avec d'autres personnes. Organisé dans un lieu accueillant, le bar à soupe est propice à la rencontre et à la création de liens sociaux tout comme l'épicerie sociale.

Les vesti-boutiques, les buanderies sociales et les brocantes sont d'autres moyens proposés par la Croix-Rouge pour aider les personnes vulnérables à alléger leur budget. La vesti-boutique propose des vêtements à des prix très réduits. Reproduisant le concept d'un magasin avec cabine d'essayage, la vesti-boutique propose un large choix de vêtements pour tous, du bébé à l'adulte. La buanderie sociale donne l'occasion de laver, sécher et repasser du linge à prix réduits. Certaines buanderies sociales font tourner jusqu'à 30 machines par jour. Les brocantes permettent aux familles de s'équiper en meubles et en vaisselle à coûts réduits.

«TOUS VOLONTAIREMENT IMPLIQUÉS»

En partenariat avec la Fondation Roi Baudoin et le CERA, la Croix-Rouge crée et dispense des modules de formation «Tous volontairement impliqués» pour préparer ses bénévoles mais également d'autres intervenants externes à entrer en contact avec des personnes en situation de pauvreté.



JEUNESSE

« Le projet m'a tout de suite plu. J'ai reçu une formation puis j'ai commencé avec un binôme plus expérimenté. J'apporte écoute et réconfort aux enfants, comme lorsqu'ils étaient tous en larmes après une visite parce que les mamans visitées avaient dû quitter le parloir avant eux alors qu'habituellement c'était l'inverse, les enfants qui partaient les premiers. Je me sens utile. Ce sont des enfants qui n'ont pas beaucoup de chance dans la vie et qui ne comprennent pas très bien ce qui se passe : nous leur apportons une forme de sécurité qui les détresse avant l'entrée dans la prison. »

Elodie, bénévole Croix-Rouge



MAINTENIR LE LIEN AVEC LEURS PARENTS DÉTENUS

1.434
VISITES

266
ENFANTS BÉNÉFICIAIRES

207
BÉNÉVOLES IMPLIQUÉS

Depuis 10 ans, la Croix-Rouge est le seul opérateur en région Wallonie-Bruxelles à permettre à des enfants de rencontrer régulièrement leur maman ou leur papa détenu. Elle propose ce service de manière structurée et professionnelle dans 19 établissements pénitentiaires sur les 34 que compte le pays.

12.000 enfants sont concernés en Belgique par la détention d'un parent. Dans 80% des cas, il s'agit du père. La moitié de ces enfants ne visite jamais le parent détenu pour deux raisons principales : des problèmes liés à la mobilité et un vécu familial difficile.

Pourtant le maintien des relations entre enfants et parents s'avère indispensable, voire salutaire. L'enfant n'a pas été préparé à l'incarcération de son parent, cette séparation brutale a des conséquences de l'ordre du psychoaffectif et du social. Maintenir la relation avec son parent détenu va permettre à l'enfant de se construire avec une vision réelle de son papa ou de sa maman, non déformée ou imaginaire.

Pour le parent incarcéré, la relation familiale est l'un des paramètres qui va influencer sa réinsertion sociale.

En 2014

En collaboration et en complémentarité avec les Relais Enfants-Parents et des Services d'Aide aux détenus, la Croix-Rouge a organisé plus de 1.400 visites, permettant à 266 enfants de visiter leur parent détenu. Plus de 20% des enfants qui participent aux visites enfants-parents détenus sont donc accompagnés par des bénévoles de la Croix-Rouge.

Les enfants au cœur du projet

L'intérêt des enfants est au cœur de ces accompagnements empreints de petites et grandes émotions. Les bénévoles de la Croix-Rouge, toujours en binôme, vont chercher l'enfant à son domicile, le conduisent à la prison et le ramènent. Ils ont un rôle d'écoute et de soutien, seulement et seulement si l'enfant le souhaite. Ils aident l'enfant à mettre des mots sur son vécu, sur les émotions qu'il traverse. Ils répondent à ses questions. Ils sont là aussi pour le rassurer au moment d'entrer dans la prison en leur expliquant comment la visite va se passer. Et si des informations doivent être relayées auprès des différents partenaires du projet, c'est encore avec l'enfant que les bénévoles décident de la manière de les formuler.

Ce rôle d'écoute et de soutien, les bénévoles le jouent également auprès de la personne qui a l'enfant à charge. Les bénévoles rencontrent par ailleurs le parent détenu afin tout simplement de pouvoir mettre un nom sur un visage.

Des moments d'échanges sont régulièrement organisés entre la Croix-Rouge, les Relais Enfants-Parents et des Services d'Aide aux détenus ou la structure pénitentiaire afin de relayer des informations concernant l'enfant ou sa famille ou encore pour discuter des aspects pratiques liés aux visites.

Bien préparer les bénévoles

Neutralité, observation, écoute, devoir de discrétion, empathie... sont autant de prérequis pour accompagner les enfants en visite à leur parent détenu. Les bénévoles impliqués dans cette activité bénéficient d'une formation interactive de trois jours coconstruite avec toutes les parties prenantes du projet. De véritables mises en situation vont permettre aux bénévoles d'acquérir les compétences pratiques et les attitudes-clés nécessaires à ce volontariat hors du commun. La méthodologie de la formation est basée sur la chronologie du volontariat : avant l'accompagnement, l'accompagnement le jour de la visite et l'après. Les modules mettent l'accent tant sur le déroulement des rencontres que sur les relations nouées avec l'enfant et le parent qui en a la charge ou encore la collaboration avec les services partenaires.

Régulièrement, les bénévoles se réunissent pour échanger sur leur activité.

19

ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS SUR 34



PRÉPARER LES JEUNES À DEVENIR DES CITOYENS RESPONSABLES, ACTIFS, CRITIQUES ET SOLIDAIRES

Après les mouvements de jeunesse, la Croix-Rouge est l'une des plus grandes organisations de Jeunesse en Belgique. Ses activités s'adressent à tous les jeunes, âgés de 5 à 35 ans. La Croix-Rouge les forme aux gestes qui sauvent mais pas uniquement... Elle les prépare également à devenir des acteurs impliqués dans la société en leur donnant la capacité et le pouvoir d'agir contre la vulnérabilité.

21.142

JEUNES SENSIBILISÉS PAR LA CROIX-ROUGE

720

ACTIVITÉS JEUNESSE

110

ANIMATEURS CROIX-ROUGE

En 2014

La Croix-Rouge propose aux jeunes un large spectre de sensibilisations et d'animations. Elle totalise plus de 720 activités Jeunesse en 2014 auxquelles ont pris part plus de 21.000 jeunes particulièrement intéressés par les gestes qui sauvent, le don de sang ou encore la prévention des accidents domestiques. La Croix-Rouge organise également des journées Jeunesse, des camps et des semaines autour de thématiques comme les gestes qui sauvent ou encore l'éducation à la citoyenneté mondiale.

Pouvoir porter secours dès le plus jeune âge

La valeur n'attend pas le nombre des années. Dès l'âge de huit ans, la Croix-Rouge aide les enfants à avoir le comportement adéquat en cas d'accident : comment se protéger, sécuriser les lieux, soigner une blessure, une brûlure... Ces thèmes

et bien d'autres sont abordés dans les animations 1^{ers} Soins Jeunesse pour les 8-10 ans, Premiers pas pour les 11-12 ans et Junior pour les 13-15 ans. Les 4-8 ans sont également sensibilisés aux dangers que représente la maison au travers de l'outil pédagogique : Ma Maison, ma Sécurité et Moi.

Ce volet éducationnel passe également par d'autres outils : le KiDon'Kwa, un jeu de coopération sur le don de sang et son extraordinaire pouvoir de sauver des vies ou encore les Boxes et Roue de la Jeunesse où en tournant la roue, on découvre les différentes activités de la Croix-Rouge.

Former les citoyens de demain à la solidarité

Parallèlement à ce volet éducationnel, la Croix-Rouge met en place des actions visant à augmenter le nombre de jeunes actifs à la Croix-Rouge, les former et les préparer à devenir des acteurs impliqués dans la lutte contre la vulnérabilité.

Elle lance un projet inédit : l'implémentation de points Croix-Rouge dans les écoles. Véritable pied-à-terre en milieux scolaires, le point Croix-Rouge consiste en une permanence assurée par un animateur Croix-Rouge dans un local de l'école. Cet animateur y donne des informations sur la Croix-Rouge, sensibilise les élèves aux premiers soins, à la précarité... Il relaye les opérations de récolte de fonds ou des appels aux dons comme



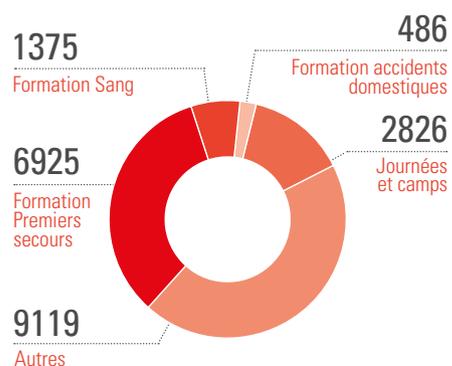
1.462

JEUNES IMPLIQUÉS DANS DES ACTIONS DE SOLIDARITÉ

PREMIÈRES ASSISES JEUNESSE

Pour faire évoluer la Croix-Rouge et pérenniser ses activités, l'opinion des plus jeunes est indispensable. La Croix-Rouge organise pour la première fois en 2014 des assises de la Jeunesse. Les jeunes y prennent la parole et débattent autour de différentes thématiques importantes à leurs yeux comme le recrutement, l'accueil, la formation, l'information...

RÉPARTITION DES ANIMATIONS/FORMATIONS



des jouets pour la Saint-Nicolas des enfants défavorisés... On trouve déjà ces points en provinces de Luxembourg, de Namur et du Brabant wallon.

Même volonté d'impliquer les jeunes mais autre projet. Des jeunes filles de l'Institution Publique de Protection de la Jeunesse de St-Servais, en province de Namur, renforcent les équipes de la vesti-boutique et du bar à soupes de la Maison Croix-Rouge locale. A la Croix-Rouge, ces jeunes filles sont de jeunes bénévoles comme les autres, sans aucune étiquette...

En province de Liège, un groupe de jeunes participent aux côtés des bénévoles de la Croix-Rouge à l'accueil des personnes en grande vulnérabilité à l'asbl Accueil Botanique : préparation des repas mais également beaucoup de temps d'écoute et d'accueil passé avec les bénéficiaires.

Des activités pour et avec les enfants vulnérables

La vulnérabilité touche aussi les enfants. Fille ou fils de parents en difficulté, chaque année, de nombreux enfants ne goûtent pas aux joies des vacances.

La Croix-Rouge leur donne un peu de rêve et leur propose deux camps Jeunesse. L'un se passe à la mer, l'autre en province de Hainaut. Tous deux poursuivent les mêmes objectifs : associer des activités ludiques et sportives à des animations aux premiers soins ou au don de sang et à des projets réalisés par les enfants eux-mêmes visant à renforcer l'esprit d'équipe, la solidarité et le partage.

L'imagination et l'énergie déployées par les jeunes permettent de soulever des montagnes... Lors du stage organisé dans le Hainaut, trois journées défis ont été mises en place. Le premier jour, après un flash-mob bien rythmé, les jeunes ont invité la population montoise à faire un don de sang. Succès de foule, le bus du don de sang n'a pas désempli de l'après-midi. Jour 2 : ils ont récolté pas moins de 150 kg de vêtements et de jouets. Jour 3 : ils ont offert trois spectacles dans trois maisons de repos, à la plus grande joie des résidents.

TESTER SES CONNAISSANCES CROIX-ROUGE

Tout au long de l'année, la Croix-Rouge propose à son jeune public de réviser les connaissances qu'il a acquises au travers des différentes animations Jeunesse. D'une journée, d'un week-end ou d'une semaine, ces activités allient loisirs et apprentissage Croix-Rouge.



A photograph showing three young men from behind, standing on a grassy area in front of a building with stone walls and a window. The man on the left wears a blue patterned shirt, the middle one a striped sweater, and the right one a purple t-shirt.

ACCUEILLIR LES MINEURS ÉTRANGERS NON ACCOMPAGNÉS

Depuis 2011, la Croix-Rouge accueille dans ses centres d'accueil pour demandeurs d'asile les mineurs étrangers non accompagnés (MENA). Ces jeunes arrivent en Belgique sans leurs parents. Ils sont très vulnérables car davantage exposés à la traite des êtres humains et aux diverses formes d'exploitation, sexuelle ou économique.

Dès leur arrivée sur le sol belge, ces jeunes sont pris en charge par les Centres d'orientation et d'observation de Fedasil. Ils y séjournent environ trois semaines, période pendant laquelle les mineurs parlent de leur vécu. Cette étape permet de les orienter soit vers les centres de la Croix-Rouge soit vers des centres de Fedasil plus adaptés. Ces jeunes se voient désigner un tuteur légal.

En 2014

Plus de 50 mineurs étrangers non accompagnés, âgés pour la plupart de 17 ans, ont été accueillis par la Croix-Rouge dans dix de ses centres. Ils venaient principalement de République démocratique du Congo, de Guinée et d'Afghanistan. Au-delà de l'assistant social qui va l'accompagner tout au long de la procédure d'accueil, un référent Croix-Rouge va suivre le jeune dans sa vie quotidienne, sa scolarité, ses activités... et faire en sorte que tout se passe au mieux. Ce référent et le tuteur légal veillent conjointement au bien-être du jeune. Ils décident ensemble de certaines orientations comme son transfert dans une autre structure d'accueil, la désignation d'une école ou encore la mobilisation du service de rétablissement des liens familiaux de la Croix-Rouge pour l'aider à retrouver des membres de sa famille.



DÉVELOPPER LA CITOYENNETÉ MONDIALE CHEZ LES JEUNES

3.660

JEUNES ET 65 ENSEIGNANTS SENSIBILISÉS

142

ANIMATIONS

UNE EXPERTISE DE PLUS DE 150 ANS

La Croix-Rouge maîtrise particulièrement bien la thématique des enjeux humains des conflits armés, de par son histoire et son action. Son fondateur, Henry Dunant, premier prix Nobel de la paix en 1901, a initié sur le champ de bataille de Solferino le Droit international humanitaire, le droit qui limite les effets des conflits armés.

La Croix-Rouge est un acteur en éducation à la citoyenneté mondiale. Elle est force d'initiatives auprès du monde de l'enseignement. Elle sensibilise, conscientise et incite à l'action les élèves et leurs professeurs face aux enjeux humanitaires des conflits armés dans le monde, afin qu'ils deviennent des acteurs de changement.

La citoyenneté mondiale est un concept très large qui inclut l'interculturalité, les droits de l'homme, l'éducation à l'environnement, l'éducation à la paix et l'éducation au développement durable. Dans cet ensemble très vaste, la Croix-Rouge a choisi de concentrer ses efforts sur des projets visant à faire évoluer les représentations de jeunes élèves et de leurs profs sur les enjeux humains des conflits armés.

Les conflits armés font partie intégrante de l'histoire de l'humanité. Ouvrir les yeux sur la guerre permet de comprendre que certains mécanismes qui mènent à cette violence sont liés au non-respect de certains grands principes, valeurs et droits qui régissent également nos vies aux niveaux individuel et collectif. Cette prise de recul nécessaire permet d'apprendre à vivre ensemble et à agir avec plus de justice et de respect. Un processus qui démarre dès le plus jeune âge, sur les bancs de l'école...

La Croix-Rouge aborde cette thématique au travers de ses outils et de ses

animations en analysant de façon neutre les conséquences humaines et environnementales des guerres et le rôle du Droit international humanitaire.

2014

40 bénévoles, tous spécialistes en éducation à la citoyenneté mondiale et en pédagogie active, assurent ces animations auprès des écoles. Ils ont mené 142 actions en 2014, sensibilisant ainsi 3.660 jeunes et 65 enseignants.

À l'aide d'outils pédagogiques et en partant de la réalité de l'élève et de sa classe, les volontaires proposent à l'enseignant, de la 5^e primaire à la 6^e secondaire, de travailler sur trois problématiques spécifiques : les conséquences de la guerre, les enfants-soldats et le commerce des armes.

Accompagner les professeurs

Au-delà des animations réalisées en classe, les animateurs en éducation à la citoyenneté mondiale accompagnent l'enseignant dans ses démarches parascolaires en lien avec la thématique comme la visite d'un musée ou la découverte d'une pièce de théâtre.

Ils soutiennent également la mise en place de projets d'éducation à la citoyenneté mondiale au sein de l'école au travers d'une exposition photos, de la réalisation d'une BD, d'un journal... L'enseignant à l'initiative du projet et ses élèves deviennent eux-mêmes acteurs de changement et, à leur tour, sensibilisent leur entourage aux enjeux humains des conflits armés.

Les professeurs qui souhaitent approfondir leurs connaissances sur les conflits armés ont par ailleurs la possibilité de suivre des formations continues avec la Croix-Rouge.



40
BÉNÉVOLES ACTIFS



RDRT

SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

« Je ne sais pas pourquoi j'ai survécu à Ebola alors que tant d'autres en meurent. Au début, j'avais peur, mais ils m'ont bien traité. Ils m'ont parlé, ils m'ont donné des médicaments, ils m'ont donné de la nourriture. Ils se sont occupés de moi et m'ont aidé au mieux. J'espère que je pourrai revenir. La Croix-Rouge m'a aidé et je voudrais aider les autres qui souffrent de cette mauvaise maladie. D'un côté, je suis heureux de partir. De l'autre, je suis triste: à cause du virus Ebola, j'ai perdu ma femme et mes jumeaux de 3 mois. Il me reste un fils de 13 ans mais je ne sais pas s'il est sain ou non. »

Osman, deuxième malade atteint d'Ebola à être admis au centre de traitement de la Croix-Rouge à Kenema et premier patient du centre de la Croix-Rouge à survivre à Ebola.



URGENCE AU CŒUR DE LA CRISE HUMANITAIRE « EBOLA »

Début 2014, l'Afrique de l'Ouest est touchée par un véritable fléau. Une épidémie d'Ebola, particulièrement virulente, une fièvre hémorragique extrêmement grave avec un taux de mortalité allant jusqu'à dépasser les 90 %.

L'épidémie se répand comme une traînée de poudre. 24.000 cas sont recensés et 10.000 personnes perdent la vie. La Guinée, le Libéria et la Sierra Leone sont les principaux pays affectés.

Face à cette crise humanitaire, les équipes de la Croix-Rouge de ces trois pays se mobilisent immédiatement, comme c'est le cas, lors de chaque catastrophe...

Plus de 2.500 volontaires sont à pied d'œuvre en un temps record et des équipes d'intervention d'urgence venues de l'étranger apportent leur aide. Il s'agit surtout de mener des activités de sensibilisation auprès des populations, mais aussi de surveillance, de désinfection, de soutien psychosocial, et aussi, hélas, de gestion des cadavres en toute sécurité.

Il n'y a ni vaccin, ni remède ni même traitement pour guérir du virus Ebola. La prévention reste donc le moyen le plus efficace pour éviter la propagation de la maladie.

La mission principale des bénévoles de la Croix-Rouge est de sensibiliser les populations au risque de contamination. Au travers d'une véritable croisade contre le virus, ils mènent de front plusieurs actions :

- sensibiliser les communautés sur l'épidémie afin qu'elles puissent en reconnaître les symptômes, prendre les mesures de sécurité requises pour se protéger et éviter la contamination, mais aussi, qu'elles puissent faire face à la peur, à la stigmatisation et au déni
- isoler les personnes atteintes par le virus
- identifier et suivre tous ceux qui ont été en contact avec les cas suspects
- fournir un soutien psychosocial aux familles touchées par l'épidémie
- décontaminer les ménages et stériliser les déchets
- enterrer en toute sécurité les personnes victimes de la maladie

Au Libéria, la Croix-Rouge déploie des kits de protection. En Sierra Leone, les

4,6

MILLIONS DE PERSONNES SENSIBILISÉES

10.000 BÉNÉVOLES MOBILISÉS

10.000 bénévoles de la Croix-Rouge ont au total été formés et ont agi sur le terrain pour lutter contre la propagation de l'épidémie Ebola. 4.000 d'entre eux sont d'ailleurs toujours en activité.

bénévoles s'appuient sur des cinémas mobiles et des sms pour sensibiliser les communautés sur la maladie d'Ebola. Les bénévoles sensibiliseront au total plus de 4,6 millions de personnes.

Le 14 septembre, la Croix-Rouge ouvre son premier centre de traitement d'Ebola à Kenema, en Sierra Leone, l'un des districts les plus durement touchés par l'épidémie mortelle. Il pourra accueillir 60 patients. Près de 100 membres de la Croix-Rouge y travaillent : 19 experts internationaux et 80 employés de la Croix-Rouge au Sierra Leone.

Une mission pour les bénévoles particulièrement éprouvante

Les bénévoles de la Croix-Rouge sont aussi là pour gérer les aspects les plus tragiques de l'épidémie : la gestion des corps contaminés et des enterrements. Dans les trois pays touchés, les autorités leur ont confié la lourde et pénible tâche de faire du porte-à-porte pour ramasser les corps des victimes et stériliser leurs maisons. Les corps contaminés étant les plus contagieux, la Croix-Rouge a joué un rôle crucial en prenant en charge les inhumations selon les règles de sécurité tout en veillant au respect des familles touchées par la perte et les contraintes de ne pouvoir procéder aux inhumations traditionnelles. Les bénévoles de la Croix-Rouge ont enterré à eux seuls 97 % des victimes totales.

Directement en contact avec le virus, ils ont eux-mêmes été victimes de la peur et de la stigmatisation de la part des membres des communautés. Convaincus de la nécessité de leur action, ils n'ont pas failli à leur mission, ont persévéré et ont fait preuve d'un courage indéniable.

Un soutien au niveau des Croix-Rouge mondiales

Lors de chaque crise humanitaire, les Croix-Rouge du monde entier se mobilisent pour appuyer les actions de la Croix-Rouge du pays touché, dans un contexte d'urgence ou de post-urgence dans la phase de relèvement. Elles envoient du matériel, des experts ou des fonds. La Croix-Rouge de Belgique est intervenue de deux manières. Au travers de ses différentes opérations de récolte de fonds auprès du public, elle a soutenu financièrement les actions des bénévoles contre la propagation de l'épidémie. Elle a également dépêché deux experts sur place. Le premier a apporté un appui psychosocial aux volontaires de la Croix-Rouge du Libéria. Le second s'est rendu en Guinée pour renforcer les actions communautaires de sensibilisation des bénévoles.

LA PLUS GRAVE ÉPIDÉMIE DEPUIS 40 ANS

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a décrit cette épidémie comme l'une des plus graves depuis l'apparition du virus en 1976 au Zaïre, aujourd'hui République démocratique du Congo.



ACCUEILLIR ET ACCOMPAGNER LES DEMANDEURS D'ASILE

Depuis 1989, la Croix-Rouge est mandatée par l'Etat fédéral belge pour prendre part à l'accueil des demandeurs d'asile. Une mission qu'elle développe dans 19 centres dont un centre spécialisé pour les demandeurs d'asile en souffrance mentale. La Loi « accueil » du 12 janvier 2007 précise les termes de ce mandat.

Acteur incontournable du réseau d'accueil, la Croix-Rouge répond aux besoins élémentaires des résidents de ses centres comme l'hébergement, les repas, l'habillement et l'hygiène. Elle leur assure un accompagnement médical et social psychologique dont le soutien et le suivi de leur procédure d'asile. La législation prévoit également l'accompagnement des parents dans la scolarisation obligatoire de leurs enfants et l'intégration du centre dans son environnement local.

En 2014

17.213 personnes ont demandé l'asile en Belgique, 7.180 d'entre elles ont transité par les 18 centres gérés par la Croix-Rouge implantés en région Wallonie-Bruxelles. Fin de l'année, ils comptaient 3.117 résidents. Les personnes accueillies sont issues de 87 nationalités différentes. 867 d'entre elles sont de nationalité syrienne.

18

CENTRES D'ACCUEIL

1

CENTRE SPÉCIALISÉ DANS L'ACCUEIL DES
DEMANDEURS D'ASILE EN SOUFFRANCE MENTALE

Aider les résidents à se projeter dans l'avenir

La Croix-Rouge va au-delà d'un simple « accueil ». Elle accompagne, forme et informe les demandeurs d'asile afin qu'ils restent des acteurs de leur vie et puissent se projeter dans l'avenir. Elle met à leur disposition un parcours de formations à la carte, réévalué et remis régulièrement à jour. Parmi celles-ci, des modules qui vont leur permettre d'évoluer en Belgique, sur le plan personnel et sur le plan professionnel.

La Croix-Rouge propose également aux résidents de ses centres d'accueil des cours d'alphabétisation et des formations en langues français/langues étrangères, sans oublier son produit phare en matière de formation aux gestes qui sauvent, le BEPS, brevet européen de premiers secours.

Enfin, elle oriente les demandeurs d'asile vers des formations externes : maçonnerie, menuiserie, aide ménagère et langues.

Une attention pour les vulnérabilités spécifiques

Dans le cadre de sa mission d'accueil des demandeurs d'asile, la Croix-Rouge accorde une attention toute particulière à des publics spécifiques.

Depuis 2007, le centre d'accueil rapproché pour demandeurs d'asile CARDA offre une aide psychothérapeutique résidentielle, non hospitalière, aux demandeurs d'asile en souffrance mentale. Ces souffrances résultent du



87

NATIONALITÉS DIFFÉRENTES ACCUEILLIES

UNE CELLULE LOGEMENT

La Croix-Rouge a créé en région liégeoise une cellule logement afin de professionnaliser les démarches et l'accompagnement de recherche de logement et éviter ainsi les départs précipités débouchant sur la précarité pour les personnes qui ont reçu leur statut de réfugié. Cette cellule prévoit entre autres l'accompagnement sur le terrain des futurs locataires et la collaboration accrue avec le réseau de bénévoles Croix-Rouge.



7.180

DEMANDEURS D'ASILE

3.992

PLACES D'ACCUEIL

UNE PRÉOCCUPATION COMMUNE À TOUTES LES CROIX-ROUGE

Concernant les questions de l'asile, la Croix-Rouge collabore, partage et échange des expériences avec d'autres Croix-Rouge d'Europe et du pourtour méditerranéen. En 2014, des membres de la Croix-Rouge de Belgique se sont rendus à Lampedusa afin de rencontrer la Croix-Rouge italienne et de discuter des réalités migratoires et des contextes d'accueil.

parcours migratoire que ce soit avant l'exil, pendant ou une fois arrivé dans le pays accueillant. L'accompagnement proposé par la Croix-Rouge va permettre la réduction des crises ainsi que des troubles psychologiques et sociaux. Il offre également la création d'un environnement propice à la reconstruction de la personne individuelle et familiale.

Cette structure accueille jusqu'à 25 personnes. Elle est unique en Belgique. CARDA collabore avec les acteurs de la santé mentale : les centres hospitaliers ainsi que les associations spécialisées dans le suivi des migrants en souffrance mentale. Une équipe composée de 23 éducateurs, infirmiers, psychologues et une psychomotricienne y propose un accueil pluridisciplinaire. CARDA développe également une prise en charge axée sur la réhabilitation des demandeurs d'asile victimes de tortures.

La question du genre est également au cœur des priorités de la Croix-Rouge. Certains centres d'accueil mettent en place des activités et des espaces spécialement dédiés aux femmes et aux enfants. Ces initiatives permettent aux femmes de s'inscrire dans un processus de prise de conscience de leurs droits et de leurs libertés fondamentales mais aussi d'un changement possible en cas de leur non-respect. Au centre d'Yvoir « Pierre Bleue » par exemple, les résidentes ont pensé de A à Z et coordonne un « espace polyvalent femmes ». Il s'agit d'un lieu idéal pour mettre en place des animations « bien-être » afin de renforcer l'estime de soi ou renouer avec un corps parfois meurtri, ou pour tout simplement, briser l'isolement en favorisant le partage de leurs expériences et de leurs ressources.

Planter le centre dans son environnement

Les centres d'accueil de la Croix-Rouge ouvrent très régulièrement leurs portes à leurs voisins et les invitent à participer à de nombreuses activités. Ateliers culinaires, rencontres sportives, musique et danses du monde..., au total 122 projets, ont réuni 8.363 « voisins » en 2014. Près de 4.400 demandeurs d'asile se sont impliqués dans l'organisation de ces projets, appelés « initiatives de quartier ». Au-delà de la convivialité, ces actions permettent à la Croix-Rouge d'intégrer ses centres dans leur environnement.

Sensibiliser à la citoyenneté et à la solidarité

Des lettres d'information et des actions de sensibilisation à l'asile et à la migration ont permis à la Croix-Rouge de diffuser les valeurs de solidarité et de citoyenneté auprès de 18.960 citoyens habitant à proximité des centres d'accueil.

Plus de 150 actions de sensibilisation ont également été menées dans les écoles ou auprès d'institutions et associations qui en font la demande. La Croix-Rouge utilise à cet effet une palette d'outils pédagogiques : BD, film d'animation, panneaux d'exposition... 7.008 citoyens dont 5.103 élèves du primaire, du secondaire et du supérieur, ont ainsi pu être sensibilisés à l'asile et à la migration en 2014.



7.008
CITOYENS SENSIBILISÉS

506
COLLABORATEURS

120
BÉNÉVOLES



CONSTRUIRE UN MONDE PLUS RÉSILIENT

La Croix-Rouge de Belgique soutient les Croix-Rouge d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale dans leurs projets de développement. Elle les appuie également dans le renforcement de leurs capacités pour qu'elles soient en mesure, grâce à leur réseau de bénévoles, de fournir un service approprié à des personnes vulnérables aussi longtemps qu'elles en ont besoin. Les bénévoles, eux-mêmes issus des communautés, constituent un véritable levier dans l'amélioration de la vie des communautés et de renforcement de leur résilience.

Au travers d'un soutien principalement technique et financier, la Croix-Rouge participe au renforcement des capacités de ses partenaires africains dans le développement de projets dans le domaine des premiers secours, de la santé à base communautaire, de la promotion de l'hygiène et de l'assainissement. La formation, la préparation aux catastrophes, la sensibilisation, le renforcement des capacités, l'accompagnement au changement constituent en effet d'excellentes actions pour améliorer les conditions d'existence des personnes vulnérables et les rendre plus résilientes.

Ces différents projets sont menés avec le soutien du gouvernement belge et de l'Union européenne (ECHO et DEVCO) ainsi que d'autres Croix-Rouge partenaires (italienne, danoise, irlandaise et finlandaise).

58.000
PERSONNES APPUYÉES PAR
DES PROGRAMMES DE RÉSILIENCE

En 2014

La Croix-Rouge a soutenu six Croix-Rouge partenaires d'Afrique : celles du Burundi, du Mali, du Niger, de la République démocratique du Congo, du Rwanda et du Burkina Faso.

Elle a par ailleurs poursuivi son appui aux Croix-Rouge haïtienne et libanaise.

Niger : faire face à l'insécurité alimentaire

La Croix-Rouge nigérienne est engagée dans un programme de renforcement de la résilience des communautés face à l'insécurité alimentaire. Par binôme homme/femme, les bénévoles interviennent dans sept villages, ils mènent auprès des villageois des actions de sensibilisation sur les bonnes pratiques en matière de santé et de nutrition, d'hygiène et d'assainissement et procèdent au dépistage des cas de malnutrition. Les bénévoles accompagnent également les villageois dans le développement de l'agriculture et de l'élevage. Ils sont forces de propositions afin d'augmenter la productivité agricole, mettant, par exemple, en valeur les propriétés nutritives du mil et du niébé. En matière d'élevage, ils favorisent la relance du système Habbanayé, pratique traditionnelle d'entraide familiale ou communautaire qui consiste à prêter des animaux femelles adultes aux parents, amis et connaissances de la famille qui en assument la responsabilité jusqu'au sevrage d'une nouvelle génération d'animaux. Ils ont par ailleurs permis le développement de l'embouche ovine comme activité génératrice de revenus. Cette technique d'élevage permet d'accroître l'embonpoint des bêtes en leur assurant suffisamment de pâture et d'abreuvement.

Rwanda : villages modèles et suivi à domicile

Depuis 2010, la Croix-Rouge rwandaise développe le projet des « villages



CRISE SYRIENNE

Grâce à la générosité du public belge, la Croix-Rouge de Belgique a soutenu la Croix-Rouge libanaise dans le renforcement de ses services médicaux d'urgence (appui en matériel, ressources humaines et en formation) qu'elle met en place pour venir en aide aux milliers de réfugiés et déplacés qui fuient la Syrie en proie à une guerre civile depuis 2012.

modèles ». Ce concept permet de renforcer la résilience des communautés en s'attaquant à de nombreuses formes de vulnérabilité. Le projet s'est poursuivi et développé en 2014. Chaque bénévole impliqué dans l'activité accompagne et suit une vingtaine de familles bénéficiaires du projet résidant dans son quartier. Il approfondit avec elles les sensibilisations à la prévention des maladies transmissibles, à la malaria, l'hygiène, à la préparation aux catastrophes, à la nutrition, à la promotion des jardins potagers... Cet accompagnement personnalisé vise également la mise en pratique des techniques apprises lors des différentes sensibilisations.

Burundi : « ménage modèle »

Au Burundi, les bénévoles de la Croix-Rouge appuient le concept de « ménage modèle », dans les provinces de Bururi, Gitega, Kirundo, soit 646 collines au total. Le concept vise le renforcement de la résilience des populations burundaises face aux grandes vulnérabilités qui touchent encore le pays.

Pour une famille, devenir « ménage modèle » implique d'adopter certains changements de pratiques au quotidien. Les familles particulièrement vulnérables sélectionnées pour être accompagnées par la Croix-Rouge dans ce processus, doivent répondre à dix critères qui leur permettront d'améliorer leurs conditions de vie : vivre dans une maison solide, saine et sûre ; adopter une certaine hygiène corporelle, vestimentaire et de l'habitat ; garantir une bonne nutrition ; assurer une bonne gestion de l'eau de boisson ; dormir sous la moustiquaire ; comprendre le VIH/SIDA ; adopter la méthode de planification familiale ; assurer la vaccination des mères et des enfants ; veiller à la bonne scolarisation des enfants ; connaître les gestes qui sauvent ; renoncer à la violence comme moyen de régler les différends. Les bénévoles de la Croix-Rouge, eux-mêmes formés à ces thématiques, jouent un rôle crucial au sein des communautés : ils sensibilisent, conscientisent, forment aux bonnes pratiques, réalisent des démonstrations, accompagnent et réalisent le suivi des familles bénéficiaires de l'action. Motivés par l'atteinte des critères et par cet accompagnement, les familles adoptent progressivement les changements de pratique et améliorent ainsi leur quotidien.

... et « mamans Lumières »

La Croix-Rouge développe également une approche communautaire préventive et curative en matière de lutte contre la malnutrition chronique (liée à une pauvreté structurelle). Elle s'inscrit notamment dans le programme de nutrition communautaire développé par le ministère de la Santé qui s'appuie sur le concept de déviance positive. Face aux mêmes contraintes et avec les mêmes ressources, certains membres de la communauté développent des pratiques qui leur permettent de maintenir leurs familles dans un meilleur état de santé. L'idée est donc de valoriser ces pratiques pour que d'autres les adoptent et améliorent leur état de santé. Des « mamans Lumières »

LA CROIX-ROUGE JEUNESSE BURUNDAISE ACTIVE DANS LA RÉSILIENCE

Au Burundi, 64 % de la population a moins de 24 ans, les sections Jeunesse de la Croix-Rouge sont des acteurs privilégiés pour atteindre cette tranche d'âge de la population. Formés aux thématiques de la nutrition, de la santé, de l'hygiène et de l'assainissement, ils réalisent des sensibilisations dans les écoles, dans les centres de métiers, les universités, ainsi qu'auprès des jeunes couples qui peuvent d'emblée adopter les bons comportements.



vont notamment incarner dans chaque communauté ce rôle de référent des bonnes pratiques. Les activités promotionnelles de nutrition, de santé et de réhabilitation nutritionnelle des cas de malnutrition sont réalisées dans les Foyers d'Apprentissage et de Réhabilitation Nutritionnelles, les FARN.

République démocratique du Congo : focus sur l'eau

L'eau, l'hygiène et l'assainissement sont au cœur des actions de la Croix-Rouge de la République démocratique du Congo (RDC). Elle s'inspire à cet effet du programme « Villages assainis » du gouvernement congolais. Elle vise à renforcer la résilience de la population face aux risques de catastrophes et aux risques sanitaires. Suite à une enquête menée par le réseau de bénévoles de la Croix-Rouge de la RDC, l'accès à l'eau est apparu comme un besoin primordial. La Croix-Rouge a répondu à cette préoccupation au travers de sensibilisations et de la réhabilitation de points d'eau. Le projet « Villages assainis » étant basé sur une approche participative des communautés, la gestion des points d'eau réhabilités est assurée par des Comités de gestion composés de représentants de la communauté. Des équipes communautaires dont les bénévoles de la Croix-Rouge prennent en charge la sensibilisation et la mobilisation des communautés pour garantir leur adhésion, leur participation et leur appropriation de l'action. Ce projet est développé dans trois villages et cinq quartiers périurbains des provinces du Bas-Congo, du Bandundu, du Maniema et du Kasaï oriental.

66.000

ENFANTS ET FEMMES GUÉRIS DE LA
MALNUTRITION AU MALI ET AU BURKINA FASO



Valoriser le rôle de la femme

Toujours en RDC, la Croix-Rouge s'intéresse au rôle essentiel que peuvent jouer les femmes. Elle les implique dans son action au travers de la création de huit « Clubs de mères ». Suivis par les bénévoles de la Croix-Rouge, ces clubs ont pour vocation de sensibiliser la population, d'aider les personnes les plus vulnérables, de rompre avec leur isolement et de favoriser l'entraide.

Un club de mères regroupe environ une trentaine de femmes issues de la communauté. Ses membres sont formés par la Croix-Rouge à la vie associative, aux techniques de sensibilisation, à la gestion d'activités génératrices de revenus et aux thématiques de la santé, de l'hygiène et de l'assainissement. Les femmes ont pour rôle de sensibiliser et de suivre les familles identifiées par la communauté comme les plus vulnérables. Elles sensibilisent les familles, réalisent des démonstrations et donnent des conseils personnalisés pour améliorer leurs conditions de vie. Elles se font le relais des bonnes pratiques et renforcent l'image et le rôle des femmes au sein de leur communauté. Pour assurer la pérennité de l'action et de l'impact des clubs de mères, la Croix-Rouge de la RDC appuie la mise en place d'une activité génératrice de revenus dans chaque club. Les fonds dégagés leur permettent d'en soutenir les activités.

Région sahélienne : lutter contre la malnutrition

La Croix-Rouge développe des actions communautaires de lutte contre la malnutrition dans cinq pays de la région sahélienne : le Mali, le Burkina Faso, le Niger, le Burundi et le Rwanda.

Dans chacun de ces pays, le réseau de bénévoles, issus des communautés, sensibilise la population aux bonnes pratiques nutritives mais aussi en matière d'hygiène et d'assainissement. Les bénévoles procèdent au dépistage précoce des enfants de moins de cinq ans et des femmes enceintes et allaitantes. Grâce à cette intervention, ils augmentent la couverture de la prise en charge des enfants malnutris et envoient les cas les plus sévères vers le centre de santé le plus proche. Les bénévoles de la Croix-Rouge appuient également les agents de santé dans la prise en charge des cas de malnutrition modérés. Le cas échéant, ils réalisent un suivi des enfants à leur domicile pour s'assurer de leur bon rétablissement.

Mali : se préparer aux changements climatiques

Le Mali est confronté à de nombreux risques de catastrophes liés à la sécheresse, à la déforestation et aux fortes pluies. La Croix-Rouge malienne réagit partout dans le pays ! Le projet soutenu par la Croix-Rouge de Belgique cible plus particulièrement cinq villages de la commune de Tominian. Au travers d'actions de sensibilisation, les bénévoles renforcent la résilience des communautés face aux effets du changement climatique dans des domaines spécifiques aux contextes aussi variés que la protection des sols et des essences d'arbres, la gestion de la production agricole, les prévisions météo, la nutrition à travers des démonstrations culinaires en lien avec les groupements maraîchers pour la promotion des aliments locaux, la réduction des risques de catastrophes, les bonnes pratiques en maraîchage et en petit élevage.

Liban : pour la paix et la non-violence

Actions de sensibilisation à la culture de paix et de non-violence font partie des missions des bénévoles de la Croix-Rouge libanaise. Le Child festival a réuni en 2014 près de 11.500 enfants autour d'activités éducatives de promotion des principes et des valeurs humanitaires, du Droit international humanitaire et du droit de l'enfant. La Journée de la paix a, quant à elle, permis de sensibiliser plus de 8.000 participants.

Haïti : préparation aux catastrophes

Quatre années après le séisme d'une ampleur alors sans précédent, Haïti poursuit sa reconstruction. Après avoir répondu à l'urgence et participé au relèvement du pays, la Croix-Rouge haïtienne est active dans le domaine de la préparation aux catastrophes dans la zone de Léogane, en collaboration avec la Croix-Rouge suisse. Les actions visent à accroître les capacités de résilience des populations haïtiennes pour prévenir, réduire l'impact et faire face aux catastrophes. Après une évaluation des vulnérabilités et des capacités, des actions concrètes ont été mises en place telles que des stations de prévisions météo, un système d'alerte précoce, des simulations d'évacuation ou encore la création de zones de refuge...

22.000

HAI TIENS FORMÉS A LA PRÉPARATION
AUX CATASTROPHES



RÉUNIR LES FAMILLES SÉPARÉES

173

PERSONNES RETROUVÉES

EN TURC, EN ARABE, EN LINGALA...

30 août, Journée internationale des personnes disparues. La Croix-Rouge est sur les ondes de quatre radios communautaires pour présenter son service de rétablissement de liens familiaux. Des interviews et des témoignages sont diffusés en espagnol sur Alma, en arabe sur Arabel, en lingala sur Panik FM et en turc sur Gold FM.

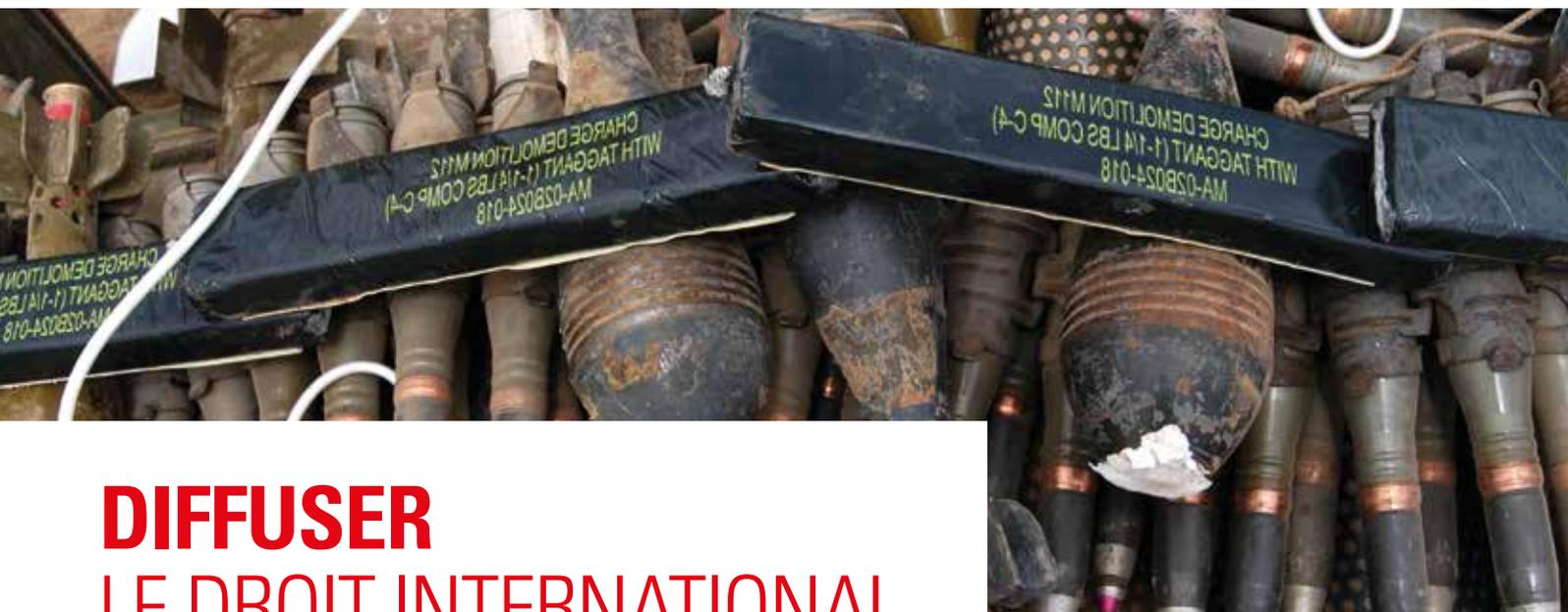
Grâce à un réseau de bénévoles répartis dans 189 pays du monde, la Croix-Rouge aide les familles séparées par la guerre, les catastrophes naturelles ou sur le chemin de la migration à se retrouver.

Quoi de plus stressant que de ne pas avoir des nouvelles d'un membre de sa famille ? Où est-il ? Est-il en vie ? Est-il blessé ou emprisonné ? Cette angoisse grandit au fur et mesure que le temps passe. Les relations tissées avec la famille sont pourtant essentielles, elles donnent à l'individu un sentiment d'appartenance, de stabilité et de sécurité...

En 2014

Chaque année, des milliers de familles perdent le contact avec l'un de leurs proches. La Croix-Rouge constitue souvent le dernier espoir de retrouver la personne dont elles n'ont plus de nouvelles. Quotidiennement, les services de rétablissement des liens familiaux des Croix-Rouge du monde entier traitent les demandes de ces familles. Un véritable travail de fourmi pour les bénévoles qui ratissent parfois les coins les plus reculés de la planète pour retrouver une nièce, un frère, un oncle...

173 personnes ont pu être retrouvées par l'équipe belge. Pour les aider dans cette mission, les Croix-Rouge disposent d'une plate-forme en ligne « Family links », des affiches « Trace the Face » et d'une base de données partagée à échelle internationale. Et au final, si ces outils n'opèrent pas, les bénévoles prennent le relais et n'hésitent pas à faire du porte-à-porte...



DIFFUSER LE DROIT INTERNATIONAL HUMANITAIRE

La Croix-Rouge est auxiliaire des pouvoirs publics dans leurs activités humanitaires. Elle soutient à ce titre l'Etat belge dans la diffusion du Droit international humanitaire. Une branche à part entière du Droit international.

Le Droit international humanitaire, au sens juridique du terme, est un ensemble de règles qui, pour des raisons humanitaires, a pour objet de limiter les effets néfastes des conflits armés en tenant compte des nécessités militaires. Au-delà de son application pure en temps de conflit, il propose des clés de compréhension pour des spécialistes dans de nombreux domaines : acteurs humanitaires, acteurs judiciaires, fonctionnaires, journalistes et étudiants en droit, journalisme, sciences politiques...

En 2014

Si notre pays n'est pas en guerre, la promotion et la diffusion du Droit humanitaire international restent néanmoins une mission fondamentale de la Croix-Rouge. Au travers de journées d'étude, de séminaires, d'exercices « militaires » sur le terrain, de cours dont une formation e-learning, de coachings, de séances de présentation... elle a sensibilisé et/ou formé 1.275 acteurs spécialisés. Ces acteurs sont journalistes, militaires, avocats, acteurs humanitaires ou étudiants universitaires.



Procès fictif au Palais de justice de Bruxelles

Le concours interuniversitaire en Droit humanitaire international est une activité inédite. Depuis 1999, la Croix-Rouge propose aux étudiants en droit, journalisme, sciences politiques... de s'immerger autrement dans le Droit humanitaire international en participant à un concours. Axé principalement sur l'analyse d'un cas concret réalisé en lien avec la réalité et l'argumentation juridique, ce concours constitue pour eux l'occasion d'aborder cette branche juridique sous un angle pratique. Il leur procure une expérience enrichissante avant éventuellement d'amorcer une carrière professionnelle dans le Droit humanitaire international ou le Droit pénal international.

Le concours s'organise en deux temps. La première phase vise la présélection des étudiants au sein de chaque université participante et la rédaction de leurs conclusions écrites en tant que procureur ou avocat de la défense, un travail de plusieurs mois.

Lors de la seconde phase, les étudiants présentent les plaidoiries qu'ils ont minutieusement préparées lors d'un procès fictif organisé au Palais de justice de Bruxelles. Le jury dont les membres incarnent les juges de la Cour pénale internationale, est composé d'experts belges et internationaux actifs dans le domaine du Droit humanitaire international. Les étudiants sont

évalués sur base des conclusions écrites et de leur prestation orale lors des plaidoiries.

La meilleure équipe se voit attribuer un stage de six mois au Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie.

Ce concours permet également de sensibiliser le monde politique et judiciaire, les organisations humanitaires, les militaires et les médias à l'importance du respect du Droit humanitaire international et à son application notamment pour lutter contre l'impunité des crimes internationaux les plus graves.

Formation des journalistes

La Croix-Rouge a collaboré avec la Défense et l'Association des journalistes professionnels dans le cadre d'un projet inédit : la formation de sept journalistes aux conditions spécifiques du reportage de guerre et du journalisme « embedded » (intégré).

La Croix-Rouge les a formés au Droit international humanitaire et à la thématique de la migration. Elle les a également initiés aux premiers secours, trois domaines dans lesquels elle est experte. Les journalistes ont ensuite eu l'occasion de rencontrer des journalistes expérimentés et surtout d'intégrer pendant 24 heures les exercices de préparation des Chasseurs ardennais (unité d'infanterie médiane de l'armée belge) en partance pour une mission au Mali. Les conditions de l'immersion se rapprochaient le plus possible de la réalité. Photographe, cameraman, journaliste et spécialiste en crises humanitaires suivent le bataillon dans leur entraînement. Pour les militaires qui les reçoivent, c'est aussi l'occasion de se former à la présence de journalistes embarqués sur le terrain.



1.275

PROFESSIONNELS FORMÉS
AU DROIT HUMANITAIRE INTERNATIONAL

LE DROIT HUMANITAIRE INTERNATIONAL À PORTÉE DE TOUS

Le cours annuel s'adresse au grand public. Il a attiré en 2014 plus de 140 participants d'horizons divers. Organisé autour de 8 modules animés par des orateurs spécialisés, il permet aux participants de découvrir le Droit humanitaire international et ses principales règles et de prendre conscience que leurs violations sont à la base de conséquences désastreuses pour l'être humain.





RESSOURCES

«... La Croix-Rouge a accompagné les mutations de la société au fil de ses 150 ans d'existence. J'espère que votre action désintéressée continuera à servir d'exemple, dans toutes les sphères de notre société. Votre idéal mérite d'être propagé, partagé, diffusé...»

Extrait du discours du Premier ministre Elio Di Rupo lors de la séance inaugurale des 150 ans de la Croix-Rouge de Belgique, 5 février 2014.

PARTENARIATS

En 2014, de nombreuses entreprises ont soutenu la Croix-Rouge de Belgique. Que ce soit au travers de partenariats récurrents ou de sponsorings ciblés sur un projet ou une thématique, les entreprises apportent une aide précieuse au déroulement des actions menées en Belgique et à l'étranger. La Croix-Rouge leur adresse à toutes ses plus vifs remerciements pour leur confiance et leur soutien.

Partenaires institutionnels

La Loterie Nationale est depuis très longtemps un partenaire institutionnel important et essentiel de la Croix-Rouge. La dotation de la Loterie Nationale est injectée dans le développement et la mise en place d'actions et d'outils dans les domaines de la protection de la santé et des actions de solidarité envers les plus vulnérables.

La Banque Nationale soutient, quant à elle, les actions sociales de la Croix-Rouge depuis plusieurs années.

Les événements de la Croix-Rouge de Belgique

Chaque année, de nombreuses entreprises sponsorisent les événements organisés par la Croix-Rouge. Ce soutien permet à la Croix-Rouge d'organiser ces événements dans des conditions optimales et aux entreprises de bénéficier d'un retour en visibilité significatif tout en soutenant un projet humanitaire.

Les 20 Km de Bruxelles

Plus de 1.000 coureurs ont rallié la Red Cross Team en 2014 et sont allés jusqu'au bout de l'effort pour récolter des fonds en faveur de la mise en place de systèmes d'approvisionnement en eau au Burundi. Omnivit, Renault, Hartmann, Funds for Goods et Coca-Cola ont apporté un soutien financier ou matériel, très apprécié, à l'équipe et au projet. De nombreuses entreprises proposent aussi aux membres de leur personnel de courir avec la Red Cross Team et les parrainent : en 2014, pas moins de 200 coureurs ont rejoint la Red Cross Team via la constitution d'équipes d'entreprises.

La Quinzaine

Plus on est, plus on donne, plus on agit ! En effet, le soutien des entreprises est aussi indispensable à la réussite de ce traditionnel événement de récolte de fonds. Une campagne menée tambour battant ; des milliers de pochettes de

pansements, le produit phare de la Quinzaine, ont été vendues par les bénévoles Croix-Rouge. Les fonds récoltés servent à financer des projets locaux, de proximité. Un positionnement qui a une fois de plus séduit Renault et Ethias, partenaires de la Quinzaine depuis plusieurs années, ainsi que les Laboratoires Urgo qui ont fourni 600.000 pansements.

La Fondation ENGIE soutient les enfants défavorisés



Créée en 2010, la Fondation ENGIE (anciennement GDF SUEZ) incarne l'engagement social, sociétal et environnemental du groupe ENGIE et de ses 147.200 collaborateurs à travers le monde. L'un des axes d'intervention majeurs de la Fondation est l'enfance et la jeunesse, que ce soit à travers le soutien apporté à la mise en place de programmes d'éducation ou l'aide à l'enfance défavorisée.

En 2014, la Fondation ENGIE a accepté pour la deuxième année consécutive de soutenir financièrement les camps de vacances pour enfants défavorisés et les activités Jeunesse organisés par la Croix-Rouge de Belgique.

Un partenariat multifacette

Dans le cadre d'une campagne de mobilité interne, baptisée « Let's choose », le personnel du groupe a pu choisir de verser sa prime de mobilité à une des associations que soutient le fournisseur d'énergie. Cette opération a permis de récolter des fonds en faveur de la Croix-Rouge. ENGIE a également proposé au personnel de la Croix-Rouge de s'insérer gratuitement dans son programme de formation interne.

Enfin, ENGIE a organisé sur ses sites belges des collectes de sang qui ont connu un taux de participation important.

Plan hivernal : les entreprises répondent présent

Les conditions hivernales fragilisent les personnes les plus démunies. Du 1^{er} novembre au 31 mars de chaque année, la Croix-Rouge de Belgique déploie son plan hivernal pour leur venir en aide. Pas moins de 800 bénévoles se mobilisent pour soulager les souffrances des sans-abri, des personnes et des familles en situation de précarité. Concrètement, l'aide de la Croix-Rouge se traduit sur le terrain par plusieurs types d'action : visites et soins en rue, aide

matérielle, distribution de kits hiver et de kits hygiène, ouverture du réseau de bars à soupe, intensification des heures d'ouverture des épiceries sociales.

AG Insurance Solidarity a financé les kits hiver

AG Insurance Solidarity, le bras sociétal de la compagnie d'assurance, a pris en charge le financement des 1.000 kits hiver distribués par les bénévoles Croix-Rouge aux sans-abri.

bpost a pris en charge les kits hygiène

Avec le précieux appui du Cabinet du Ministre Maggie De Block, bpost a financé intégralement les 6.000 kits hygiène distribués aux sans-abri par la Croix-Rouge de Belgique et son réseau de partenaires à travers tout le pays.

Omnivit soutient le plan hivernal

Comme en 2013, la marque de vitamines Omnivit de Sanofi a mis en place une campagne de récolte de fonds en pharmacie pour soutenir les actions de la Croix-Rouge de Belgique. Les fonds récoltés ont été injectés dans le déploiement du plan hivernal.

Deutsche Bank lance l'opération Sospeso

Pour la deuxième année consécutive, Deutsche Bank a soutenu les bars à soupe de la Croix-Rouge de Belgique via l'opération Sospeso. En 2014, les fonds ont contribué à l'amélioration et au développement de ces infrastructures.

AG Insurance et la Croix-Rouge partenaires de la formation aux premiers secours



Un important partenariat d'une durée de cinq ans dans le domaine des formations aux premiers secours en faveur des jeunes a été conclu. Grâce au soutien financier d'AG Insurance, la Croix-Rouge a intensifié de façon significative les formations qu'elle prodigue dans les établissements de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur. La Croix-Rouge a ainsi formé gratuitement 100 enseignants au Brevet Européen de Premiers Secours (BEPS) et de bénéficiaire par la suite d'un encadrement et des outils pédagogiques nécessaires qui leur permettront, à leur tour, de former les jeunes aux premiers soins. Côté clubs de sport partenaires de la compagnie d'assurance, la Croix-Rouge formera gratuitement les encadrants et entraîneurs des jeunes aux premiers secours à travers une formation de trois heures.

Canon et la Croix-Rouge : un partenariat solide

Depuis de nombreuses années, Canon soutient financièrement la Croix-Rouge de Belgique dans ses programmes d'aide à l'enfance défavorisée, mais ce n'est pas tout ! Le personnel de Canon s'investit aussi dans la vente de produits Quinzaine et la société apporte son précieux soutien à la Red Cross Team qui participe aux 20 Km de Bruxelles, que ce soit par un don matériel ou par une opération de récolte de fonds en interne.

Ethias soutient les épiceries sociales

Ethias soutient les épiceries sociales de la Croix-Rouge dans le cadre d'un partenariat long terme. Outre une dotation annuelle, les bureaux régionaux d'Ethias parrainent les épiceries sociales de leur région et mettent en place des opérations de récolte de fonds en interne ou auprès de la clientèle. Ethias met également ses canaux de communication à disposition pour lancer des appels aux dons.

Ethias et D'leteren partenaires de l'opération de crowdfunding

Fin 2014, la Croix-Rouge a lancé une opération de crowdfunding en faveur de trois épiceries sociales. Ethias et D'leteren ont soutenu ce projet innovant.

GlaxoSmithKline soutient la Croix-Rouge Jeunesse

GlaxoSmithKline est un partenaire régulier de la Croix-Rouge, principalement dans les projets liés à l'éducation santé en faveur des enfants. C'est ainsi que le groupe pharmaceutique a soutenu financièrement les formations aux premiers soins que la Croix-Rouge Jeunesse organise au niveau de l'enseignement primaire.

Merci à nos partenaires 150 ans

La Croix-Rouge de Belgique remercie vivement les entreprises qui l'ont soutenue financièrement dans l'organisation de la séance académique de ses 150 ans d'existence qui a eu lieu au Square à Bruxelles. Ce soutien a contribué à faire de cet événement qui a rassemblé quelque 700 personnes une grande réussite. Merci donc à la Loterie Nationale, BNP Paribas Fortis, Abbott, Kyocera, Novartis, Ernst&Young, Rentys, Escout, Cyrus, Nexis, Fresenius et UCB.

Une campagne de fin d'année médiatisée grâce à RTL

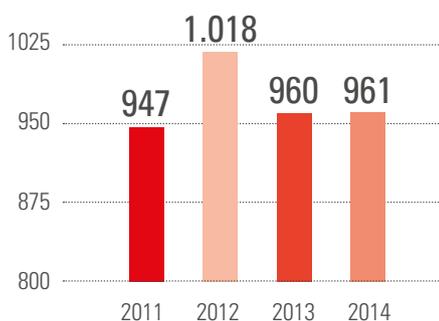
Grâce à un partenariat privilégié, RTL a permis à la Croix-Rouge de mettre en avant ses actions de lutte contre la pauvreté au travers d'une émission spéciale, de spots tv et radio ainsi qu'une visibilité sur le web.

be.Source appuie le projet d'accompagnement à domicile

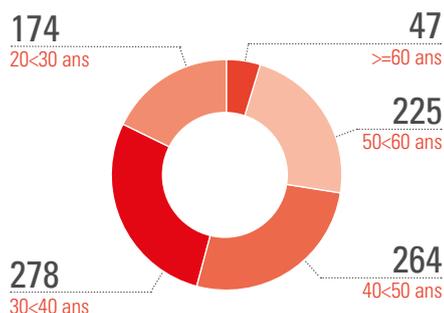
La Croix-Rouge et be.Source signent fin de l'année 2014 un partenariat afin de rompre la solitude et l'isolement des aînés à Bruxelles.

RESSOURCES HUMAINES

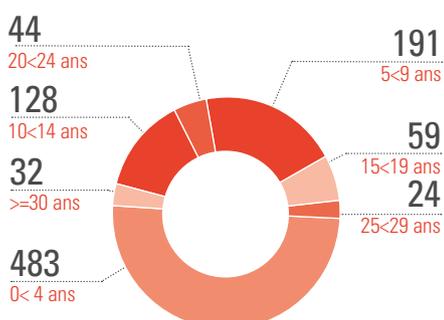
EVOLUTION DU NOMBRE DE TRAVAILLEURS (2011-2014)



NOMBRE DE TRAVAILLEURS PAR CATÉGORIE D'ÂGE



ANCIENNETÉ CONTRACTUELLE DES TRAVAILLEURS



Nos collaborateurs salariés

En 2014, la Croix-Rouge de Belgique employait 961 collaborateurs en Belgique francophone. Pour répondre aux besoins en ressources humaines indispensables à la mise en œuvre de ses projets multiples, la Croix-Rouge étoffe régulièrement ses équipes de nouveaux talents disposant de profils variés et complémentaires. 234 nouveaux collaborateurs ont ainsi été recrutés dont 58 en contrat à durée indéterminée. La majorité des contrats temporaires concernent des étudiants, ils étaient 107 à travailler dans les secteurs du marketing et de l'accueil des demandeurs d'asile.

Travailler à la Croix-Rouge de Belgique, c'est baigner dans un univers multiculturel avec des collaborateurs nés dans près de 58 pays différents.

RÉPARTITION PAR GENRE

Femmes : 51%

Hommes : 49%



Moyenne d'âge : 41 ans

La stratégie Ressources humaines bat son plein

Début 2013, la Croix-Rouge, via son Département des Ressources humaines (RH), établit son plan stratégique pour quatre ans. A la fin de l'année 2014, à mi-parcours donc, de nombreuses actions ont été mises en place dans cinq axes stratégiques.

Axe 1 - Attirer, accueillir et intégrer les talents : présence RH renforcée lors des entretiens de recrutement, mise en place d'un système de gestion en ligne des candidatures reçues via le site web entièrement rénové, ...

Axe 2 - Pouvoir compter sur des collaborateurs formés, informés et encadrés afin d'utiliser au mieux leurs compétences et potentiels : programme de formation en people management pour tous les cadres, réalisations d'entretiens d'orientation de carrière, ...

Axe 3 - Entretenir le sentiment d'appartenance au Mouvement Croix-Rouge en portant une attention particulière sur une collaboration fructueuse avec les volontaires : mise en place d'un programme d'intégration, promotion de la Charte de la Croix-Rouge, ...

Axe 4 - Développer la maîtrise et la bonne utilisation des données gérées par les RH : optimisation des aides à l'emploi, lancement d'un système d'enregistrement du temps de travail, ...

Axe 5 - Entretenir et développer l'expertise en matière de gestion des ressources humaines pour une organisation toujours plus performante : mise à disposition d'une bibliothèque RH sur l'intranet reprenant l'ensemble de la documentation et des outils RH de manière à les rendre visibles et rapidement accessibles, ...

De nombreuses actions sont également prévues afin de favoriser en permanence l'épanouissement de tous les collaborateurs, tenant compte des besoins et contraintes de la Croix-Rouge avec pour objectif central, la qualité des actions menées en faveur des bénéficiaires.

Nos collaborateurs bénévoles

L'engagement des milliers de bénévoles est essentiel pour pérenniser les activités de la Croix-Rouge.

Fin 2014, la Croix-Rouge pouvait compter sur une force vive de 10.804 bénévoles en région Wallonie-Bruxelles, soit 2,24 bénévoles par 1.000 habitants. Ce collectif humain met son énergie, son temps et ses compétences au service des activités de la Croix-Rouge dans ses domaines d'action prioritaires : la protection de la santé, les actions de solidarité, la jeunesse, les interventions catastrophe, la diffusion du droit international humanitaire et l'éducation à la citoyenneté mondiale.

Ces bénévoles sont actifs au sein de 108 antennes Croix-Rouge de proximité, 20 centres de secours et 19 centres d'accueil pour demandeurs d'asile. Certains sont directement rattachés à des services ou à des départements.

Toute personne qui rejoint la Croix-Rouge passe obligatoirement par un parcours de formations, ce cycle démarre par un module de base pour bien comprendre les rouages de l'organisation et se poursuit par des formations spécifiques à l'activité et par des recyclages réguliers. Le bénévole a ainsi à sa disposition une trentaine de formations pour pouvoir professionnaliser son action sur le terrain.

Devenir bénévole à la Croix-Rouge suscite l'intérêt de nombreuses personnes en Belgique. Plus de 1.150 d'entre elles se sont inscrites en 2014 sur le site internet de la Croix-Rouge, soit 95 personnes par mois. 1.007 candidatures étaient spontanées et 144 autres répondaient à une annonce spécifique pour une fonction bien précise comme bénévole auprès des personnes isolées ou encore bénévole pour accompagner un enfant en visite à son parent détenu.

RÉPARTITION PAR GENRE

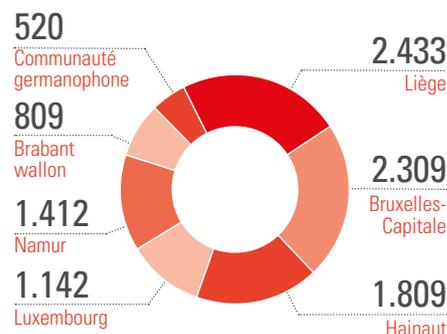


RÉPARTITION DES BÉNÉVOLES SELON LEURS ACTIVITÉS

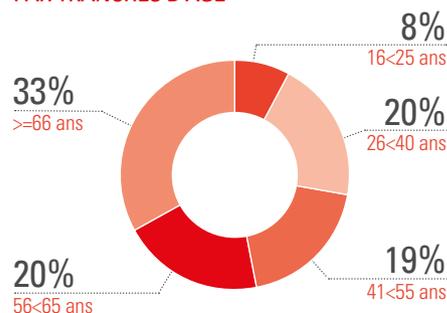


17% des bénévoles interviennent dans 2 secteurs d'activité ou plus.

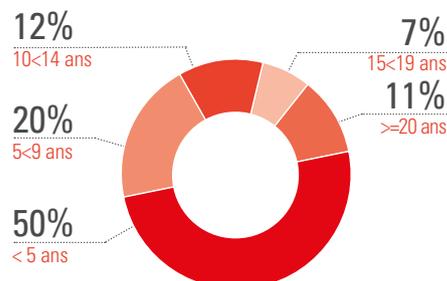
RÉPARTITION DU NOMBRE DE BÉNÉVOLES PAR PROVINCE



RÉPARTITION DES BÉNÉVOLES PAR TRANCHES D'ÂGE



RÉPARTITION DES BÉNÉVOLES SELON LEURS ANNÉES D'ANCIENNETÉ





COMMUNICATION ET SENSIBILISATION 2014

Au travers de ses magazines, sur le web, lors d'événements, par voie de presse, sur les réseaux sociaux, au travers de campagnes, que le contact soit écrit, verbal ou même en face à face... la Croix-Rouge communique... sur ses activités, sur ses préoccupations, sur ses résultats et sur ses défis.

Les actions de communication et de sensibilisation vont permettre à la Croix-Rouge de créer et d'entretenir des liens avec le public. Depuis plus de 150 ans, elle est aux côtés de la population belge. Rares sont les personnes qui de près ou de loin n'ont pas eu affaire à un bénévole de la Croix-Rouge.

La Croix-Rouge communique pour informer le public sur ses activités mais également sur tout ce qu'elle met en place pour l'aider, le former ou le secourir. Autre objectif à ses démarches communicationnelles, convaincre le public de soutenir ses activités en faisant un don, en donnant son sang ou en devenant bénévole. Au travers de ses communications, la Croix-Rouge mobilise également le monde des entreprises, les pouvoirs publics ou encore les médias. Ces trois publics ont en effet un rôle sociétal à jouer auprès de la Croix-Rouge pour l'aider à bâtir un monde plus juste et plus digne.

Le print et le web

La Croix-Rouge édite deux trimestriels papiers : le Croix-Rouge Mag et le journal Le Volontaire. Ces deux magazines touchent à chaque parution un

50.000

LECTEURS DES MAGAZINES CROIX-ROUGE

lectorat de 50.000 personnes. Le Croix-Rouge Mag s'adresse à un public externe. Il traite de l'actualité nationale et internationale de la Croix-Rouge et propose à son public de soutenir des projets d'ici et d'ailleurs. Il rend régulièrement compte des avancées des projets financés par les donateurs. Le second s'adresse aux bénévoles de la Croix-Rouge : il traite de la stratégie de l'organisation et développe des dossiers de fond.

La Croix-Rouge utilise également les canaux de communication numérique pour toucher ses différents publics : site internet, page Facebook, newsletters et compte Twitter. Le site internet de la Croix-Rouge totalise 512.780 visites et 1.782.732 pages vues dont 23 % sur support mobile et tablette. Dans le top 3 des pages les plus consultées : la page d'accueil, les rubriques formation et emploi. Fin 2014, la Croix-Rouge comptait 12.354 fans sur Facebook et 1.379 abonnés sur Twitter.

150 ans à aider tout le monde



On n'a pas tous les jours 150 ans ! La Croix-Rouge rebondit sur son anniversaire pour rappeler à toute la Belgique sa mission d'aide aux plus vulnérables. Elle marque le coup en créant une signature « 150 ans » qui reflète l'une de ses valeurs principales, la solidarité, et deux de ses Principes fondamentaux, la Neutralité et l'Universalité : en effet, depuis 150 ans, la Croix-Rouge aide tout le monde en Belgique et partout ailleurs. Des drapeaux, des ballons et autres objets promotionnels sont imprimés avec la nouvelle signature. La Croix-Rouge réalise également une vidéo. Tournée avec des bénévoles, la vidéo enchaîne des mini séquences qui présentent les principales actions de l'organisation. Ice-Watch fête l'anniversaire de la Croix-Rouge en réalisant un objet collector : une montre Ice-Watch 150 ans. La Monnaie Royale lui emboîte le pas et frappe une pièce de deux euros commémorative.

Plus on est, plus on donne, plus on agit !

Du 24 avril au 8 mai 2014, les bénévoles proposent au public d'acheter des pansements pour soutenir leurs actions de solidarité. La vulnérabilité gagne du terrain et de plus en plus de personnes se tournent vers la Croix-Rouge pour obtenir une aide. La Croix-Rouge a besoin de moyens en permanence pour répondre aux appels parfois désespérés de personnes qui ne peuvent

12.354

FANS SUR FACEBOOK

512.780

VISITES SUR LE SITE INTERNET



plus boucler les fins de mois. Plus le public sera nombreux à acheter des pochettes, plus les bénévoles pourront agir... Pour lancer l'opération et répercuter son action dans la presse, la Croix-Rouge organise une inauguration médiatique dans le quartier de la Bourse à Bruxelles « brandé » Croix-Rouge. Pour l'occasion Philippe Geluck, Miss Belgique 2014, Jean-Luc Fonck et Maria del Rio mais également des artistes de cirque surprennent les automobilistes et les passants en vendant des pochettes de pansements aux côtés des bénévoles de la Croix-Rouge. Le groupe montant Kennedy's Bridge assure l'ambiance musicale.



Plus de 1.000 coureurs Croix-Rouge dans les starting-blocks

Plus de 1.000 personnes courent les 20 km de Bruxelles sous la bannière Croix-Rouge. Chacune d'entre elles s'était fixée un double objectif : aller jusqu'au bout de la course mais surtout récolter le plus de fonds possible

1.000

COUREURS DANS LA RED CROSS TEAM

afin de réhabiliter un réseau d’approvisionnement en eau potable au Burundi. Des efforts porteurs, la Belgian Red Cross team a permis de réhabiliter 200 sources d’eau potable. A l’arrivée, la Croix-Rouge soigne son équipe : des kinés proposent des massages réparateurs et apaisants pour de nombreuses paires de mollets.

La Croix-Rouge se lance dans le financement participatif



La Croix-Rouge innove et propose à trois de ses antennes locales de tester un nouveau mode de récolte de fonds : le crowdfunding, une technique de financement de projets utilisant une plate-forme internet comme canal de mise en relation entre les porteurs du projet et les personnes qui souhaitent le soutenir financièrement. L’aide alimentaire est au cœur de cette action inédite. Une antenne

Croix-Rouge à Bruxelles et deux autres dans les provinces de Hainaut et de Liège s’engagent dans ce nouveau projet afin de récolter des fonds pour lancer ou aménager leur épicerie sociale avec succès : les objectifs de récolte de fonds fixés sont atteints.

Campagne de fin d’année dans les médias



La boucle est bouclée ! La Croix-Rouge clôture l’année de son 150^e anniversaire en beauté par une grande campagne médiatique de récolte de fonds pour financer ses projets d’aide alimentaire. Quatre personnes vulnérables témoignent de leur quotidien

difficile dans l’émission « Une croix sur la pauvreté », animée avec beaucoup d’empathie par Julie Taton, nouvelle ambassadrice de la Croix-Rouge. L’émission est diffusée en prime time et est suivie de 15 jours de spots télé et radio. Pendant près de 20 jours, la Croix-Rouge est présente dans les médias et sur le web. Autre succès d’audimat : l’émission basée sur les défis « La Vie est Bel ». Elle permettra de récolter près de six tonnes de denrées alimentaires pour les épiceries sociales de la Croix-Rouge.

6

TONNES DE DENRÉES ALIMENTAIRES RÉCOLTÉES



FINANCES

Chaque année, la Croix-Rouge vient en aide à des milliers de personnes. Déployer ces nombreux projets de proximité en Belgique et à l'étranger ne peut se faire sans moyens financiers. Pouvoirs publics, particuliers, entreprises, nos généreux donateurs proviennent de toute la société. La Croix-Rouge tient ici à assurer ses donateurs de sa préoccupation constante d'une utilisation correcte des fonds qui lui sont confiés.

Les donateurs privés de la Croix-Rouge sont nombreux. Ils sont également indispensables puisque les fonds qu'ils nous confient permettent de débloquer d'importants financements de bailleurs de fonds belges et européens grâce à un effet de levier démultiplicateur. En effet, ces institutions allouent à la Croix-Rouge à la condition qu'elle apporte une part de la somme nécessaire aux projets.

Les comptes de la Croix-Rouge de Belgique - Communauté francophone sont contrôlés par Ernst & Young. Pour l'année 2014, le bureau de révisorat a octroyé une attestation sans aucune réserve. Une mention qui démontre

92.841.192
TOTAL DES RESSOURCES EN EURO

le sérieux, la rigueur et la transparence avec lesquels la Croix-Rouge de Belgique gère les fonds mis à sa disposition.

Bilan financier des services humanitaires

Croix-Rouge de Belgique - Activités humanitaires (inclus ASBL International, ASBL Croix-Rouge Jeunesse, éducation Santé Société ASBL)

ACTIF	2014
Actifs immobilisés	17.846.050 €
Actifs circulants	30.584.194 €
TOTAL DE L'ACTIF	48.430.244 €

PASSIF	2014
Fonds associatifs propres	33.997.440 €
Provisions	1.004.819 €
Dettes long terme	1.476.875 €
Dettes court terme	11.951.111 €
TOTAL DU PASSIF	48.430.244 €

Compte de résultat des services humanitaires

Croix-Rouge de Belgique - Activités humanitaires (inclus ASBL International, ASBL Croix-Rouge Jeunesse, éducation Santé Société ASBL)

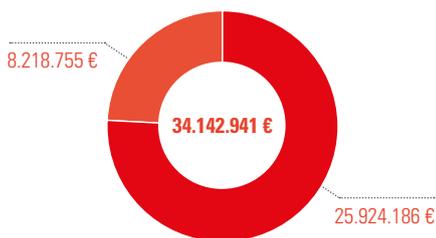
RESSOURCES	2014
Dons des particuliers et des entreprises	8.652.227 €
Subsides structurels	3.012.519 €
Prestation de services	22.478.194 €
Subvention publique pour l'accueil des demandeurs d'asile	58.698.251 €
TOTAL DES RESSOURCES	92.841.192 €

228.772
DONS ET LEGS

RESSOURCES

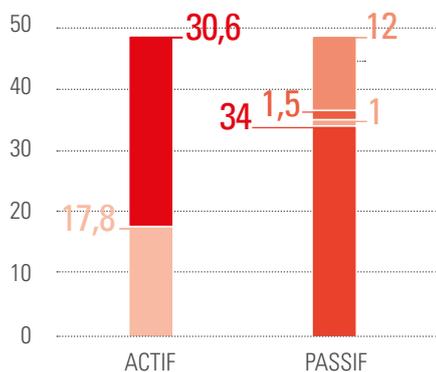
RESSOURCES PAR ACTIVITÉS GÉOGRAPHIQUES

Hors Accueil des demandeurs d'asile



24% Activités à l'international
76% Activités en Belgique

SITUATION BILANTAIRE 2014



ACTIF (millions €)	PASSIF (millions €)
17,8 Actifs immobilisés	34 Fonds associatifs
30,6 Actifs circulants	1 Provisions
	1,5 Dettes long terme
	12 Dettes court terme

Don des particuliers et des entreprises

En 2014, la Croix-Rouge a reçu 228.772 dons et legs de particuliers et d'entreprises pour un total de 8.652.227€.

Subsides structurels

Dans le cadre de ses activités d'utilité publique, la Croix-Rouge bénéficie de subsides de la part de plusieurs partenaires institutionnels. Ils proviennent de la Loterie Nationale, du SPF Affaires sociales et de la Banque Nationale. Ils sont alloués au renforcement de la Croix-Rouge.

Prestation de services et cofinancement de projets spécifiques

Epicerie sociale, vêtements de seconde main, formations au grand public et aux entreprises, location de matériel paramédical, dispositifs préventifs de secours, transports médicalisés,... Toute une série d'activités de la Croix-Rouge engendrent des rentrées financières. Ces services sont facturés au grand public au prix minimum, tandis qu'ils sont proposés à tarif réduit voire gratuitement aux plus défavorisés de nos bénéficiaires. Certains projets de la Croix-Rouge s'appuient sur un financement spécifique qui couvre une partie des frais qu'ils engendrent. Au niveau national, le développement de projets est possible grâce au soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles, de la Fondation Roi Baudouin, du Fonds Houtman, de l'Office de la Naissance et de l'Enfance et du SPF Santé publique.

Les projets internationaux de la Croix-Rouge sont appuyés par le gouvernement belge, la Coopération belge au développement (DGD), l'Union européenne (ECHO et Europe Aid) et l'Organisation des Nations unies (Unicef).

Subvention publique pour l'accueil des demandeurs d'asile

Depuis 1989, la Croix-Rouge est mandatée par les autorités fédérales pour prendre part à l'accueil des demandeurs d'asile en Belgique.

Dans le cadre de ces activités, la Croix-Rouge reçoit une subvention qui couvre le coût de l'accueil des demandeurs d'asile. De cette manière, cette activité spécifique n'empiète pas sur le financement des autres activités humanitaires en Belgique et à l'étranger.

DÉPENSES

Missions de la croix-rouge

Ces dépenses représentent la raison d'être de la Croix- Rouge : l'aide aux plus démunis. Elles sont réparties en différentes thématiques.

Actions de solidarité

Ces dépenses couvrent les frais liés aux actions sociales de la Croix-Rouge : principalement des aides alimentaires, énergétiques et vestimentaires. Elles comprennent aussi les initiatives de lutte contre l'isolement des aînés et d'accompagnement des enfants en visite à un parent incarcéré.

Secours

Ces montants comprennent les frais inhérents aux préparations aux catastrophes, les activités de secours et de secours psychosocial, le transport urgent et non urgent de personnes ainsi que les actions de prévention de secours lors des grands événements.

Formation

Ces montants recouvrent l'ensemble des dépenses liées aux formations dispensées par la Croix-Rouge de Belgique. Cela comprend également la mise à jour et la création de nouvelles formations.

Coordination des actions de terrain

La Croix-Rouge de Belgique - Communauté francophone compte près de 10.804 bénévoles, actifs dans près de 150 entités locales et provinciales. Afin de répondre au mieux aux besoins de ces bénévoles et de l'institution, une équipe est chargée de gérer le bénévolat à la Croix-Rouge.

Activités internationales

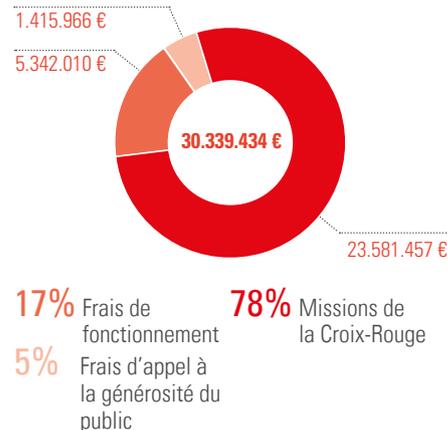
Ces dépenses couvrent la gestion des actions hors Belgique, pour des projets à long terme d'aide au développement mais aussi pour l'aide d'urgence, lors de catastrophes ou de conflits : envois de matériel de première nécessité et de secouristes en cas d'urgence, formation à la gestion de la malnutrition, présence d'experts sur le terrain, préparation aux catastrophes, mise en place d'accès à l'eau potable, protection de l'enfance, promotion de la santé communautaire, diffusion des normes humanitaires.

Activités jeunesse

Ce poste couvre la conception et la réalisation des différents outils et carnets pédagogiques diffusés par la Croix-Rouge Jeunesse ainsi que la formation

DÉPENSES 2014

Hors Accueil des demandeurs d'asile



de ses animateurs. Ces dépenses incluent aussi le coût des formations des plus jeunes aux gestes qui sauvent. Ce poste comprend également l'organisation de nombreux événements tels que les journées Jeunesse qui ont lieu dans chaque province.

Frais de fonctionnement

Une organisation comme la Croix-Rouge a besoin de services performants pour permettre à ses équipes d'être efficaces sur le terrain : service informatique, administration et finances, gestion des ressources humaines et formation des bénévoles sont indispensables.

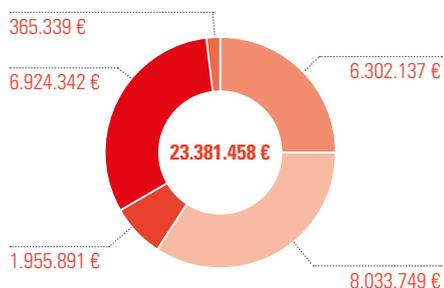
DÉPENSES

2014

Missions de la Croix-Rouge dont:	23.581.457 €
Actions de solidarité	6.302.137 €
Secours	8.033.749 €
Formation	1.955.891 €
Activités Internationales	6.924.342 €
Activités Jeunesse	365.339 €
Frais de fonctionnement	5.342.010 €
Frais d'appel à la générosité du public	1.415.966 €
Frais d'accueil des demandeurs d'asile	58.698.251 €
TOTAL DES DÉPENSES	89.037.686 €
% fonctionnement/dépenses	17,61%

DÉPENSES CONSACRÉES AUX MISSIONS DE LA CROIX-ROUGE EN 2014

Hors Accueil des demandeurs d'asile



29% Activités internationales
27% Actions de solidarité
2% Activités Jeunesse
34% Secours
8% Formation

Ce poste couvre également les coûts de flotte automobile, d'assurances et d'infrastructure. Par contre, dans ces frais de fonctionnement ne sont pas compris les frais inhérents à la gestion du département « Accueil des demandeurs d'asile » qui sont couverts par la subvention publique.

Frais d'appel à la générosité du public

« Sans don, pas d'action ! » et sans demande explicite, pas de don. La Croix-Rouge dépend en grande partie de la générosité du public pour

mettre en place ses actions d'aide aux plus démunis en Belgique et à l'étranger. Afin d'engager le grand public à soutenir ses projets et ses priorités humanitaires, la Croix-Rouge dispose d'une équipe de spécialistes qui conçoivent des outils de communication et récolte de fonds à destination du public : site internet, utilisation des réseaux sociaux, envoi de mailings mensuels et d'un magazine trimestriel, etc. D'importantes actions de récolte de fonds et de visibilité sont également mises sur pied chaque année comme la Quinzaine ou la RedCross Team lors des 20 km de Bruxelles. En 2014, grâce au soutien de RTL, la Croix-Rouge a pu mettre en avant ses actions de lutte contre la pauvreté au travers d'une émission spéciale, de spots tv et radio ainsi qu'une visibilité sur le web.

Frais d'accueil des demandeurs d'asile

Il s'agit des dépenses engendrées par la gestion des centres d'accueil et les coûts d'aide aux migrants. Elles sont entièrement financées par les autorités fédérales dans le cadre du mandat que la Croix-Rouge de Belgique exerce depuis 1989.

MISSIONS DE LA CROIX-ROUGE	Dépenses (millions €)	Personnel employé	Bénévoles actifs
Actions de solidarité	6,3	89	7.398
Actions Jeunesse	0,4	9	432
Secours	8,0	130	3.100
Formation	1,9	45	318
International	7,2	25	87
Accueil demandeurs d'asile	51,5	492	338
Support	7	78	42
TOTAL	82,1	867	11.715

Les chiffres présentés dans ces tableaux ne recouvrent pas les activités liées au prélèvement et au traitement de produits sanguins.

La Croix-Rouge de Belgique souscrit au code déontologique de l'Association pour une Ethique dans la Récolte de Fonds dans lequel est repris un droit à l'information.



STRUCTURE ET ACTION

Acteur de référence dans le domaine de l'action humanitaire, la Croix-Rouge de Belgique mène un combat de tous les instants pour soulager la souffrance des hommes et prévenir les crises humanitaires. La Croix-Rouge de Belgique est la plus ancienne de toutes les Sociétés nationales de la Croix-Rouge du monde. Avec ses 10.719 bénévoles et 1.018 salariés, la Croix-Rouge utilise chaque jour tous les moyens à sa disposition pour remplir les différentes missions qu'elle s'est fixée. La loi du 30 mars 1891 accorde la personnification civile à l'Association de la Croix-Rouge de Belgique. Reconnue d'utilité publique en 1945, la Croix-Rouge de Belgique est l'auxiliaire des pouvoirs publics dans leurs activités humanitaires.

10.719
BÉNÉVOLES

1.018
SALARIÉS

STRUCTURE

La Belgique étant un état fédéral, l'organisation de la Croix-Rouge de Belgique épouse les structures communautaires du pays pour son fonctionnement. En ce qui concerne la Communauté francophone, la structure comporte trois niveaux : communautaire, provincial et local.

Au niveau Communautaire

L'assemblée communautaire

La Communauté francophone a son « parlement », l'assemblée communautaire. Elle compte 75 membres, tous bénévoles. Elle définit les grandes orientations et les priorités de la politique générale de la Communauté, fixe les budgets et approuve les comptes et bilans. Elle veille au respect des principes fondamentaux de la Croix-Rouge, des dispositions légales, des statuts et du règlement d'ordre intérieur. elle approuve les grandes orientations, les priorités et les budgets présentés par le Conseil d'administration. elle arrête les rapports d'activités, les budgets, les bilans et les comptes de pertes et profits.

Le Conseil d'administration

Il définit le cadre stratégique et les priorités, planifie et organise la mobilisation des ressources ainsi que leur affectation, et enfin, met en place les suivis et les contrôles nécessaires. Il se compose d'un maximum de 14 membres, exclusivement des bénévoles.

Au niveau provincial

Grâce au comité provincial, gardien du cadre stratégique et des règles, la province assure la coordination de l'ensemble des activités de la Croix-Rouge. Le comité est composé dans sa grande majorité de bénévoles élus, sous la responsabilité du président provincial.

Au niveau local

La Croix-Rouge est d'abord un point d'activité local. L'activité principale des Maisons Croix-Rouge (en Wallonie) et des Sections locales (à Bruxelles et en Communauté germanophone) est l'action sociale de proximité. Elles sont gérées par un comité dont les membres sont élus par l'assemblée des bénévoles du cru. Les 20 centres de secours gèrent les activités de transport non urgent en ambulance, les dispositifs préventifs déployés lors de manifestations de masse, d'épreuves sportives et se déploient en cas d'accident ou de catastrophe.

ACTION

Protection de la santé

Protection de la vie et de la santé de chacun sans aucune discrimination.

- Don de sang
- Formation du grand public et des milieux professionnels au secourisme
- Prêt de matériel paramédical
- Renforcement des capacités d'autres Croix-Rouge à se préparer et à gérer les catastrophes

Actions de solidarité

Amélioration des conditions d'existence des personnes vulnérables.

- Lutte contre la pauvreté

75

MEMBRES DANS L'ASSEMBLÉE
COMMUNAUTAIRE

14

MEMBRES DANS LE CONSEIL
D'ADMINISTRATION

- Lutte contre la solitude
- Aide à l'enfance vulnérable
- Assistance humanitaire aux migrants
- Rétablissement des liens familiaux
- Renforcement des capacités d'autres Croix-Rouge à mener des actions de protection de l'enfance vulnérable

Interventions catastrophes

Action quotidienne pour prévenir et alléger les souffrances des victimes de catastrophes.

- Transport urgent et non urgent de patients en ambulance
- Dispositif de secours
- Opération de secours d'urgence
- Intervention psychosociale urgente
- Crises humanitaires internationales : aide d'urgence, reconstruction et réhabilitation

Sensibilisation humanitaire

Promotion du respect des principes humanitaires, de la non-discrimination et de la tolérance.

- Diffusion du Droit international humanitaire et éducation à la citoyenneté mondiale
- Renforcement des capacités d'autres Croix-Rouge en matière de diffusion du Droit international humanitaire

L'asbl Croix-Rouge Jeunesse

Reconnue comme organisation de jeunesse par la Communauté française depuis 1981, la Croix-Rouge Jeunesse est au service des enfants, des adolescents et des jeunes adultes. Elle développe des activités dans les domaines de l'animation, de la formation, de l'éducation et de la réalisation d'activités Croix-Rouge. Elle encourage auprès des jeunes les valeurs humanitaires de la Croix-Rouge pour en faire des Citoyens, Responsables, Actifs, Critiques et Solidaires (CRACS). Ses activités s'intègrent dans les quatre domaines d'action de la Croix-Rouge.

L'asbl Activités Internationales

L'asbl a pour mission de participer au renforcement du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge pour améliorer les conditions d'existence des personnes vulnérables. Elle soutient le développement et l'action des Sociétés nationales partenaires et promeut le respect des règles et principes humanitaires. Ses activités s'intègrent dans les quatre domaines d'action de la Croix-Rouge.

L'asbl « formation »

L'asbl éducation, Santé, Société a été créée en 2010 pour développer l'action en éducation permanente de la Croix-Rouge de Belgique. Le travail mené avec les volontaires – mais aussi avec le grand public – est ancré dans une dynamique de développement citoyen, respectueux de principes fondamentaux de la formation et de la sensibilisation d'adultes : donner au participant un rôle central dans ses découvertes et son apprentissage, proposer un contexte de réflexion et d'analyse qui favorise le recul critique et la prise de conscience tout en respectant son autonomie. Ses activités s'intègrent dans les quatre domaines d'action de la Croix-Rouge.

Composition du Conseil d'administration de la Croix-Rouge de Belgique

Président :	Jean-François Calloud
Edouard Croufer	Pierre Francotte
	Hubert Charlier
Vice-présidents :	Pierre Dehaye
Gérard Martin (Services humanitaires)	Marie-Hélène Düsseldorf
Tatiana Kharkevitch (Service du Sang)	Thérèse Peeters
Administrateurs :	Edouard Piret
Vandy Berten	Michèle Quinet-Le Docte
Philippe Bonte	Jacques Tibau

Le Conseil d'administration s'entoure également de quatre Comités d'avis.

LE COMITÉ « AUDIT »

Président :
Benoît de Walque

Membres :
Vincent Dumont
Guillaume Hollanders
Edouard Piret

LE COMITÉ « STRATÉGIE »

Président :
Edouard Croufer

Membres :
Philippe Claeyns
Christian Kremer
Saskia Van Uffelen
Dominique Eeman

LE COMITÉ « GESTION DU PATRIMOINE »

Président :
Daniel Putz
Pierre Dehaye

Membres :
Christian Kremer
René Simonis
Gaëtan Peeters

LE COMITÉ « RESSOURCES HUMAINES »

Président :
Patrick Peltzer

Membres :
Jacques Tibau
Geneviève Vanbrabant
Luc Dasnoy

Les membres de ces différents comités sont bénévoles. La Croix-Rouge les remercie pour leur investissement.

CLÉS POUR COMPRENDRE LA CROIX-ROUGE DANS LE MONDE

1
MOUVEMENT INTERNATIONAL

189
SOCIÉTÉS NATIONALES

17.000.000
DE BÉNÉVOLES

17.000.000 de bénévoles

La Croix-Rouge de Belgique est l'une des 189 Sociétés nationales membres du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Ce mouvement rassemble 17.000.000 de bénévoles. Il est le plus ancien et le plus vaste réseau humanitaire au monde. Il agit pour prévenir et alléger les souffrances humaines sans distinction de nationalité, de religion, de classe ou d'opinion politique.

Naissance de la Croix-Rouge

En 1859, Henry Dunant, fondateur de la Croix-Rouge, est le témoin des tragiques conséquences de la bataille de Solferino (Italie). 40.000 blessés sont abandonnés sur le champ de bataille et meurent faute de soins. Avec les villageois, il organise rapidement les secours aux soldats blessés et mourants, sans aucune distinction. Visionnaire et audacieux, il sera surtout le premier à formuler des propositions concrètes afin de mettre un terme aux souffrances des victimes des combats et à agir pour mettre en œuvre ces propositions. En 1863, il met en place un Comité international de secours aux militaires blessés, futur Comité international de la Croix-Rouge (CICR). L'année suivante marque l'apparition des premières Sociétés nationales qui viennent en appui des services de santé des forces armées à l'occasion des conflits. La Croix-Rouge de Belgique est l'une d'entre elles. Une machine humanitaire est lancée...

Quatre Conventions qui ont changé la face du monde

Ratifiées par l'ensemble des États et développées grâce à l'appui de la Croix-Rouge, les quatre Conventions de Genève de 1949 instaurent des règles d'humanité qui visent le respect de l'être humain et de sa dignité en temps de conflit. Elles sont le fondement du Droit international humanitaire.

1^{re} Convention

Protège les blessés et les malades dans les forces armées en campagne.

2^e Convention

Protège les blessés, les malades et les naufragés des forces armées sur mer.

3^e Convention

Protège les prisonniers de guerre.

4^e Convention

Protège les civils.

Protocole additionnel I

Renforce la protection des victimes des conflits internationaux.

Protocole additionnel II

Renforce la protection des victimes des conflits armés non internationaux.

Protocole additionnel III

Établit un nouvel emblème, le cristal rouge.

Trois emblèmes en usage

Le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge a trois emblèmes en usage : la croix rouge, le croissant rouge et le cristal rouge. Ces emblèmes sont des symboles universellement reconnus d'aide aux victimes des conflits armés et des catastrophes naturelles. Leur usage est protégé et les abus peuvent être poursuivis. La Belgique utilise la croix rouge.

Une action humanitaire guidée par sept Principes fondamentaux

Proclamés à Vienne en 1965, les sept Principes fondamentaux engagent ensemble les composantes du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Reconnus par les États, ils guident la mission du Mouvement et garantissent la bonne exécution de son action humanitaire en faveur des victimes.

Humanité

Né du souci de porter secours sans discrimination aux blessés des champs de bataille, le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, sous son aspect international et national, s'efforce de prévenir et d'alléger en toutes circonstances les souffrances des hommes. Il tend à protéger la vie et la santé, ainsi qu'à faire respecter la personne humaine. Il favorise la compréhension mutuelle, l'amitié, la coopération et une paix durable entre tous les peuples.

7

PRINCIPES FONDAMENTAUX

196

ÉTATS PARTIES AUX CONVENTIONS DE GENÈVE

Impartialité

Il ne fait aucune distinction de nationalité, de race, de religion, de condition sociale et d'appartenance politique. Il s'applique seulement à secourir les individus à la mesure de leur souffrance et à subvenir par priorité aux détreesses les plus urgentes.

Neutralité

Afin de garder la confiance de tous, le Mouvement s'abstient de prendre part aux hostilités et, en tout temps, aux controverses d'ordre politique, racial, religieux et idéologique.

Indépendance

Le Mouvement est indépendant. Auxiliaires des pouvoirs publics dans leurs activités humanitaires et soumises aux lois qui régissent leurs pays respectifs, les Sociétés nationales doivent pourtant conserver une autonomie qui leur permette d'agir toujours selon les Principes de la Croix-Rouge.

Volontariat

Il est un mouvement de secours volontaire et désintéressé.

Unité

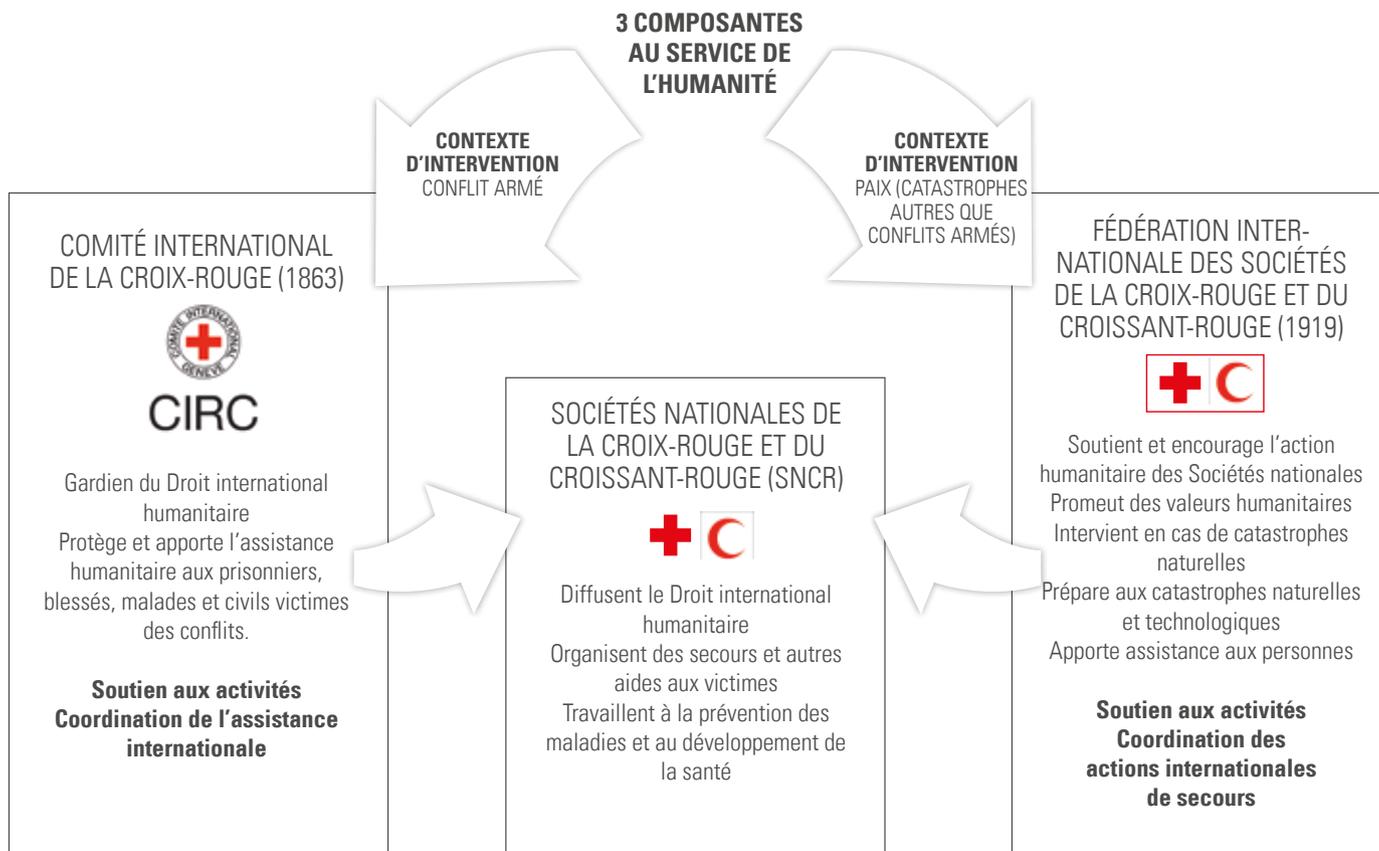
Il ne peut y avoir qu'une seule Société de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge dans un même pays. Elle doit être ouverte à tous et étendre son action humanitaire au territoire entier.

Universalité

Le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, au sein duquel toutes les Sociétés ont des droits égaux et le devoir de s'entraider, est universel.

Un Mouvement, trois composantes au service de l'humanité

Ces trois composantes ainsi que les 196 États parties aux Conventions de Genève se réunissent tous les quatre ans dans le cadre de la Conférence de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Elle définit la stratégie globale du Mouvement.



CONTACTS

Numéro d'appel unique Croix-Rouge

105

Informations générales sur
la Croix-Rouge et transports non
urgents de patients

Services humanitaires

Rue de Stalle 96
1180 Bruxelles
02 371 31 11
info.crb@croix-rouge.be
www.croix-rouge.be

Comités provinciaux

Brabant wallon

Place de l'Université 25 bte 2
1348 Louvain-la-Neuve
010 40 08 27
comite.brabant-wallon@croix-rouge.be

Hainaut

Route d'Ath 42
7020 Nimy
065 33 54 41
comite.hainaut@croix-rouge.be

Liège

Rue Dos Fanchon 41
4020 Liège
04 349 90 90
comite.liege@croix-rouge.be

Service francophone du Sang

Rue du Fond du Maréchal 8
5020 Suarlée
081 56 41 11
info@croix-rouge.be
www.transfusion.be

Communauté germanophone

Hillstrasse 1
4700 Eupen
087 63 24 98
info@roteskreuz.be

Luxembourg

Rue du Dispensaire 1
6700 Arlon
063 22 10 10
comite.luxembourg@croix-rouge.be

Namur

Rue du Fond du Maréchal 8
5020 Suarlée
081 56 41 82
comiteprovincialnamur@croix-rouge.be

Bruxelles-Capitale

Rue de Stalle 96
1180 Bruxelles
02 371 31 51
bruxelles-capitale@croix-rouge.be



MERCI À TOUTES LES PERSONNES QUI ONT APPORTÉ LEUR TÉMOIGNAGE ET LEUR COLLABORATION AU FIL DES PAGES DE CE RAPPORT ANNUEL.

ÉDITEUR RESPONSABLE : D. SONDAG-THULL, RUE DE STALLE 96, B-1180 BRUXELLES

MISE EN PAGES : ATELIER DESIGN SPRL

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES : CROIX-ROUGE DE BELGIQUE, G. FERRONI, BELGA, A. GALLE, T. BLARIAU, CICR/FICR.



Croix-Rouge de Belgique
Rue de Stalle 96
1180 Bruxelles

www.croix-rouge.be
BE72 0000 0000 1616